

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE DU 22 FEVRIER 2025

1.	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ÉLECTIVE DU 03 FÉVRIER 2024 – VOTE	4
2.	RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE - BILAN 2024	4
3.	RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE LA LIGUE ET DES COMMISSIONS PAR LA PRÉSIDENTE.....	6
3.1.	Saison 2024 : nouvelle dynamique, engagement renforcé !	6
3.2.	Les réunions des membres du comité directeur	6
3.3.	Les réunions des membres du bureau	6
3.4.	Les rendez-vous de la présidente	6
3.5.	Nos différentes commissions et structures	7
3.6.	Les dossiers et sujets traités par les élus et nos salariés	7
3.7.	Saison 2024 : une représentativité nationale de nos élus	10
3.8.	La ligue en quelques chiffres!	10
3.9.	Saison 2024: le développement de l'excellence sportive au sein de clubs .	12
3.10.	Saison 2024: les compétences et l'expertise d'hommes et de femmes engagés	12
4.	RAPPORT D'ACTIVITES DES COMMISSIONS – BILAN 2024.....	13
4.1.	Commission SAE (Benjamin BIGA et Juliette PAYET)	13
4.2.	Commission SNE (Eric POULLAIN)	14
4.3.	Commission CANYON (Cyril BARDY).....	16
4.4.	Commission FORMATION (Lorane DERIENCOURT)	16
4.5.	Commission COMPÉTITION (Constance FREMIOT, Johann BARONCE, Tomy MOUTOUSSAMY, Juliette PAYET).....	17
4.6.	Centre d'Entrainement Régional (Philippe GABORIAUD)	19
5.	APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA LIGUE ET DES COMMISSIONS- BILAN 2024. VOTE.....	25
6.	RAPPORT FINANCIER 2024 PRÉSENTE PAR LA TRESORIERE	26
6.1.	Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2024.....	26
6.2.	Complément d'informations sur le bilan financier 2024.....	30
6.3.	Bilan analytique entre 2023 et 2024	37

6.4. Approbation des comptes 2024. VOTE.....	38
6.5. Affectation du résultat de l'exercice 2024. VOTE.....	38
6.5.1. Détails	38
6.5.2. Approbation de l'affectation de l'exercice 2024	39
7. INFORMATION COTISATION REGIONALE 2026	39
8. PROPOSITION DES REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE FFME 2024. VOTE.....	39
9. RESSOURCES HUMAINES - BILAN 2024	40
9.1. Bilan d'activités 2024 de Philippe GABORIAUD, conseiller technique fédéral, directeur du Pôle Espoir Outre-mer	40
9.2. Bilan d'activités 2024 de David AUGEREAU, chargé de missions administratives et financières	41
9.3. Bilan d'activités 2024 de Constance FREMIOT, chargée de mission administrative accession Haut Niveau	41
9.4. Bilan d'activités 2024 de Frederic LALLEMAND, co-entraîneur.....	42
9.5. Mission des services civiques – saison 2024 et 2025	43
9.6. Stagiaires – saison 2024	44
10. PROGRAMMES D'ACTIVITES DES COMMISSIONS 2025 – DEBATS ET REPONSES AUX QUESTIONS POSEES	44
10.1. Commission SAE- Projets 2025 (Benjamin BIGA et Juliette PAYET).....	45
10.2. Commission SNE – Projets 2025 (Eric POULLAIN)	46
10.3. Commission CANYON – Projets 2025 (Cyril BARDY).....	47
10.4. Commission FORMATION – Projets 2025 (Lorane DERIANCOURT)	47
10.5. Commission COMPETITION – Projets 2025 (Constance FREMIOT, Johann BARONCE, Tomy MOUTOUSSAMY, Juliette PAYET).....	48
10.6. Centre d'Entrainement Régional – Projets 2025 (Philippe GABORIAUD) ..	49
11. APPROBATION DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS 2025- VOTE	52
12. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025 PAR LA TRESORIERE.....	52
12.1. Complément d'informations sur le budget prévisionnel 2025	52
12.2. Budget prévisionnel 2025.....	55
13. QUESTIONS DIVERSES.....	56

ACCUEIL. CONTRÔLE DES POUVOIRS ET DISTRIBUTION DES DIVERS DOCUMENTS

L'assemblée générale ordinaire de LA LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE, dûment convoquée, s'est tenue le samedi 22 février 2025, sous la présidence de Juliette PAYET.

ORDRE DU JOUR

9h00 – 13h30

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 03/02/2024. **Vote**
2. Rapport moral de la présidente.
3. Rapports d'activités 2024 de la Ligue et des commissions par la Présidente. **Vote**
(Réponses aux questions et échanges)
4. Rapport financier 2024 présenté par la trésorière
Information cotisation régionale 2026
Approbation des comptes 2024. **Vote**
Affectation du résultat de l'exercice 2024. **Vote**
5. Proposition des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2025. **Vote**

Pause : 11h00

6. Ressources Humaines sur la saison 2025 : Services Civiques
7. Programmes d'activités 2025. Débats et réponses aux questions posées. **Vote**
8. Présentation du budget prévisionnel 2025. Réponses aux questions posées. **Vote**
9. Coups de cœur saison 2024
10. Questions diverses

13h30 : Repas

PRESENTS

Clubs présents ou représentés : MONTAGNE REUNION (283), ESCALADE D'ABORD SAINT-CHARLES (54), EST'KALAD CLUB (277), 7A L'OUEST (188), EXTREME VERTICALE (146), NATURE VERTICALE (11), AUSTRAL ROC (225), ACTION VERTICALE (91), GRIMP'I (52), ASCUR (28), DE BAS EN HAUT (86), ENTRE-DEUX CIMES (76)

Clubs non représentés : ASC AVIATION CIVILE (38), GRIMP AZOT (49),

Membres présents : Juliette PAYET, Isabelle HILY, Elodie GROSSET, Eric POULLAIN, Samir ABIDI, David AUGEREAU, Frédéric LALLEMAND, Constance FREMIOT, Lorane DERIANCOURT, Benjamin BIGA

Absents excusés : Philippe GABORIAUD, Cyril BARDY, Tomy MOUTOUSSAMY, Johan BARONCE, Stefano BERTONE, Arnaud FAYOL

Invités : Simon LEPONT (Service civique), Sébastien MARTIN, (Service civique) Mathis LEJEUNE (Service civique)

L'ensemble des clubs présents ou représentés ont fourni les documents suivants : attestation sur l'honneur et inscription/procuration.

Les membres sont représentés à hauteur de 12 clubs et 1 517 voix pour un total de 14 clubs et de 1 604 voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer valablement.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DU 03 FEVRIER 2024 – VOTE

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire élective du 03 février 2024 a été envoyé en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale.

Le compte-rendu est soumis au vote.

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1517	0	0

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 03 février 2024 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

2. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE - BILAN 2024

Chères présidentes, chers présidents, chers membres de nos clubs réunionnais affiliés à la Fédération, chers invités.

En octobre dernier, nous nous réunissions pour clôturer une olympiade exceptionnelle, qui s'est achevée sur les Jeux Olympiques d'été de Paris.

Ces jeux avaient une saveur particulière pour la France mais aussi pour l'escalade réunionnaise puisque deux jeunes issues de nos clubs, Oriane BERTONE et Manon LEBON étaient engagées en combiné Bloc/Difficulté pour l'une et en Vitesse pour l'autre.

Cette année 2024 restera à jamais marquée dans l'histoire du sport à la Réunion, et nos deux jeunes athlètes sont aujourd'hui à l'affiche du « Mur des Olympiens » disposé à l'entrée du CREPS de St Denis. A leurs côtés, on y retrouve de grands noms du sport réunionnais comme Daniel SANGOUAMA, Elvire TEZA, ou encore Jean-Louis PRIANON.

Cette réussite exceptionnelle, je vous la dois, je « nous » la dois.

Et ce « NOUS » résonne plus fort que jamais car nous formons une grande famille.

Chers présidentes et présidents de club, vous avez su mener en 2024 une dynamique exceptionnelle dans vos structures en accueillant plus de 1600 licenciés. Votre engagement est à saluer et je vous remercie pour ce travail mené sans relâche.

Chers bénévoles, votre implication à nos côtés permet d'offrir à nos licenciés une diversité d'évènements et de rassemblements, uniquement parce que vous êtes là !

Chers entraîneurs et encadrants, nous avons sur notre territoire, des clubs qui offrent aux licenciés compétiteurs un climat d'émulation propice à la création d'une dynamique « de la gagne » dès le plus jeune âge. Je sais que vous n'y êtes pas pour rien ! Et je sais aussi que la richesse de votre métier permet d'accueillir un panel très large de publics qui s'émancipent au sein de nos structures.

Chers parents, votre engagement dans le projet de vos enfants est aussi à saluer ! Et je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez au travers de nombreux témoignages.

Vous avez pu constater qu'aujourd'hui, mon rapport moral prend la forme d'un remerciement général à toutes et tous et je suis sincère.

Alors je vais aller au bout de ma démarche car notre famille ne s'arrête pas là.

Nos commissions régionales sont pilotées de main de maître par des hommes et des femmes totalement dévoués, et c'est encore la passion qui s'exprime au travers de tout ce travail de bénévole, au service de nos licenciés.

Et tous nos projets sont soutenus et portés par une magnifique équipe professionnelle composée de 4 personnes que j'essaie d'accompagner au maximum. C'est encore une histoire de passion et de dévouement car je peux vous dire que le travail réalisé est colossal. Je vous remercie sincèrement d'être là à nos côtés.

Enfin, Isabelle et Elodie, mes deux « piliers » sans qui je ne pourrais fédérer cette grande famille que nous formons, MERCI ! Notre Ligue a pris un nouveau virage et je vous associe pleinement au rayonnement de nos activités Escalade et Canyon sur notre territoire réunionnais.

Pour conclure, je dirais que cette grande famille que nous formons doit pouvoir accueillir tout un chacun, en acceptant les différences, tout en se respectant. Maîtriser nos émotions et agir en adulte responsable sont deux valeurs que j'aspire à préserver dans notre mode de fonctionnement associatif. C'est une garantie pour l'avenir de notre structure et ses pratiquants.

Place maintenant aux Bilans 2024 et Projets 2025 que nos responsables de commissions et salariés vous ont concoctés, le menu est encore bien copieux !

Merci pour votre confiance et que la saison 2025 soit pleine de réussite, de joie et de bonheur pour toutes et tous !

3. RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE LA LIGUE ET DES COMMISSIONS PAR LA PRESIDENTE

3.1. Saison 2024 : nouvelle dynamique, engagement renforcé !

➤ **LE COMITE DIRECTEUR jusqu'à octobre 2024**

Membres : Isabelle HILY DE LAGRANDA, Juliette PAYET, Elodie GROSSET, Katy VANDEVILLE, Sophie PAYET, Eric POULLAIN, Samir ABIDI, Tomy MOUTOUSSAMY, Cyril BARDY, Johan BARONCE.

➤ **LE COMITE DIRECTEUR élu en octobre 2024 pour la nouvelle olympiade**

Membres : Isabelle HILY DE LAGRANDA, Juliette PAYET, Eric POULLAIN, Cyril BARDY, Elodie GROSSET, Manon LEBON, Anne MICHEL, Samir ABIDI, Johan BARONCE, Tomy MOUTOUSSAMY

➤ **LE BUREAU**

Présidente : Juliette PAYET

Vice-Présidente en charge des Ressources Humaines, trésorière : Isabelle HILY

Secrétaire : Elodie GROSSET

Cette année encore, ces personnes remarquables se sont engagées sans compter pour accomplir les objectifs fixés dans notre profession de foi.

3.2. Les réunions des membres du comité directeur

Les membres du comité directeur se sont réunis le 21 juin, puis, suite à la nouvelle mandature, le 12 octobre et enfin le 17 décembre 2024.

3.3. Les réunions des membres du bureau

Les membres du bureau se sont réunis plus d'une dizaine de fois en présentiel ou à distance, pour traiter des sujets imposés par l'actualité de la ligue (administratif, financier, technique, ressources humaines...).

Réactivité, écoute, échanges, entraide et bienveillance sont au cœur de leur travail. Chacune apporte ses compétences et son engagement pour faire avancer la structure.

3.4. Les rendez-vous de la présidente

▪ **Au niveau régional :**

- Un travail assidu avec les salariés de la Ligue. Ces temps de travail sont indispensables à notre efficacité. Rendez-vous très réguliers, en distanciel ou en présentiel.
- Disponibilité auprès des clubs
- Relations auprès de toutes les collectivités locales. Beaucoup d'échanges et de confiance.
- Relations avec la Maison Régionale de la Performance
- Relations avec le CREPS, qui est un partenaire très fidèle.

➤ **Au niveau national :**

- Représentativité au **Comité exécutif et conseil d'administration national** : à minima 1 fois par mois.
- Représentativité à la **Commission nationale du Projet Sportif Fédéral** : 3 fois par an.

- Représentativité au **Conseil des Présidents de Ligue** : 3 fois par an
- Représentativité au Groupe national **Correspondants Compétition** : 1 fois par mois
- Pilotage de la **Commission Nationale Accès Haut Niveau** : travail continu
- Réunions multiples des **Vice-Présidents de la FFME**

3.5. Nos différentes commissions et structures

5 Commissions pilotées par des responsables très engagés, au service des licenciés !!

- **Commission SITES NATURELS D'ESCALADE** : Eric POULLAIN assisté de D. AUGEREAU
- **Commission FORMATION** : Lorane DERIANCOURT assistée de D. AUGEREAU
- **Commission CANYON** : Cyril BARDY assisté de D. AUGEREAU
- **Commission SAE** : Benjamin BIGA / J. PAYET assistés de P. GABORIAUD
- **Commission COMPETITION** : Tomy MOUTOUSSAMY, Johann BARONCE, Constance FREMIOT, Philippe GABORIAUD, Juliette PAYET
- **CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL** : Philippe GABORIAUD et Frédéric LALLEMAND, assistés de C. FREMIOT sur la partie administrative.
- **Une Commission Electorale** dont le responsable est Stéfano BERTONE, accompagné de Jean-Michel DELAPLACE et de Colette CIRET.
- **Une équipe de 3 services civiques** soutenant nos projets : Hugo MARINX, Julie RIVES, Arthur LAGREZE et Amandine DESJARDIN.

3.6. Les dossiers et sujets traités par les élus et nos salariés

LE SUIVI DES CONVENTIONS AVEC NOS PARTENAIRES

➤ **CREPS / IRSOI (Soutien financier et technique sur le projet de l'athlète)**

Pour 2024, le CREPS, dans le cadre des budgets IRSOI dont il a la charge, a confirmé son soutien à l'égard de nos athlètes « prometteurs » dits « à fort potentiel OLYMPIQUE 2024 ». Une convention cadre a donc été mise en place afin d'aider au mieux 6 jeunes athlètes évoluant au Pôle Espoir Outre-Mer (Manon LEBON, Maélane VILLEDIEU, Max BERTONE, Marius PAYET GABORIAUD, Eva Lina RYMASZ et Sam POULLAIN). L'enveloppe a permis d'aider directement le projet de l'athlète mais aussi d'apporter du soutien aux actions de la structure Pôle dans laquelle il évolue.

Profil des lauréats : Fort potentiel J.O PARIS 2024 – Los ANGELES 2028

Condition : Être inscrit sur liste SHN Catégorie RELEVE à minima

➤ **La Maison Régionale de la Performance de la Réunion**

Cet organisme poursuit son soutien en accompagnant ces mêmes athlètes sur des axes différents d'optimisation de la performance (santé, suivi socio professionnel, mesure de la performance).

(Conventions suivies par Juliette PAYET)

Nous espérons pouvoir présenter d'autres athlètes pour 2025, éligibles à ces dispositifs au regard de leurs résultats 2024.

- **L'ANS sur un Appel à Projet « Territoires ultras marins » relatif à 3 critères :**
 - Soutien spécifique à destination des structures Pôles Espoirs des Outre-Mer et des athlètes s'y entraînant dans le cadre de la préparation Paris 2024.
 - Développer les projets de haute performance en mettant l'accent sur la détection et l'accession.
 - Emploi dans l'accession et Performance

Plusieurs axes ont été ciblés pour cette enveloppe :

- Détection, jeunes athlètes
- Athlètes à fort potentiel
- Outils pour optimiser la performance

Beaucoup de travail pour répondre à cet appel à projet qui a permis d'être soutenu à hauteur de **20 000 € (EN BAISSE)**

Cette enveloppe vient en complément du programme PSF 2024 et est vraiment ciblée sur le développement de la haute performance.

Pour rappel, L'ANS a financé également le projet du STADIUM OLYMPIQUE à hauteur de 700 000 €.

(Dossier suivi par J. PAYET / P. GABORIAUD/ D. AUGEREAU)

- **Conventions DRAJES / ANS EMPLOI**, qui soutient notre structure depuis de très nombreuses années dans le domaine de l'emploi. Elvire TEZA, notre référente, est totalement à l'écoute de nos besoins et participe grandement à notre programme en matière d'emploi à la Ligue. C'est un sujet très complexe dans la mesure où il apparaît un fort besoin de professionnalisation sur notre LIGUE. Les activités ont doublé cette année et les besoins sont très forts.
- La DRAJES nous accompagne aujourd'hui sur :
 - Le poste de conseiller technique fédéral à hauteur de **12 000€ / an pour 2024 / 2025 / 2026**
 - Le poste de « CO-ENTRAINEUR / ENTRAINEUR ayant pour objectifs de développer la dynamique des dispositifs existants pour la formation des jeunes athlètes se destinant à la haute performance » à hauteur de **12 000€ / an pour 2024 / 2025 / 2026**

ATTENTION

Non renouvellement de l'aide sur les postes de « Chargée de mission administrative accession HN » et « Chargé de missions administratives et financières » à hauteur de 10 000€

- **La REGION REUNION** nous accompagne depuis tant d'années !!!

Elle soutient totalement notre programme d'activités 2024 et se montre très à l'écoute à chaque situation critique ou besoin exceptionnel. Notre interlocuteur privilégié est Stéphane SINGA. L'élu aux Sports Patricia PROFIL démontre un grand intérêt pour notre discipline et soutient l'ensemble de nos actions.

La REGION REUNION est également très engagée sur le dossier **du stadium des 3 agrès olympiques**.

- **Le DEPARTEMENT de la REUNION** honore chaque année ses engagements pris dans le soutien aux ligues et comités.

Ses prérogatives d'accompagnement sur les Pôles Espoirs sont concrètes pour notre Ligue. Le Département REUNION participe également aux évènements sportifs et très légèrement au fonctionnement de la structure.

Une aide conséquente est également allouée aux athlètes titrés qui bénéficient **de primes aux résultats** en fonction de leur place et de l'importance de la compétition.

- Suivi de la **Convention Rectorat / Ligue/ Collège Marcel GOULETTE* et Lycée de STELLA***. Juliette PAYET et Constance FREMIOT. Tiphaine BELEC missionnée par le Rectorat.

Ce dispositif de qualité permet la reconnaissance de 10 jeunes grimpeurs scolarisés* en tant que **Sportif de Haut Niveau en escalade**.

Tiphaine BELEC est la Référente de ce Dispositif Haut Niveau de l'éducation nationale. Son engagement dans ce dossier est à saluer car le dispositif en tant que tel ne suffit pas. De longues négociations avec l'établissement, des sollicitations du corps enseignants, les aménagements des rattrapages des devoirs, sont autant de sujets à solutionner pour que les athlètes puissent réaliser leur double projet.

Depuis 2022, un nouveau dispositif d'aménagement du temps scolaire a été travaillé avec les familles pour permettre aux jeunes de Terminale d'effectuer le BAC en 2 ans.

Cette année, le dispositif s'étend également pour la classe de 1^{ère}

- **Notre fédération** nous accompagne aussi. Malgré les difficultés financières rencontrées au niveau national, nous avons encore obtenu le soutien de la FFME dans:
 - La mission de Vincent MARATRAT sur le projet des 3 agrès olympiques
 - Le soutien de Myriam ANTOINE et toute son équipe de la vie territoriale dans l'élaboration du dossier PSF 2024
 - Le soutien dans le poste de Frédéric LALLEMAND (PST).
 - La ligne DOM TOM (En baisse !)

A noter la suppression des aides pour le déplacement des athlètes ultra-marins sélectionnées en Equipe de France aux compétitions internationales.

J'ADRESSE TOUS MES REMERCIEMENTS à :

Nos partenaires institutionnels :

**L'AGENCE NATIONALE DU SPORT
LA DRAJES REUNION
LA REGION REUNION,
LE DEPARTEMENT DE LA REUNION,
LE CREPS
LA MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE
LA FFME NATIONALE
LA CIREST
L'IRT
AU RECTORAT
LA MAIRIE DE SAINT LEU
LA MAIRIE DE L'ETANG SALE**

Et nos partenaires privés :

**LA SOCIETE O2CM
LA SOCIETE ZERO-3000
VERTICAL SHOP**

POUR LEUR CONFIANCE ET LEUR SOUTIEN DANS NOS ACTIONS LIGUE.

3.7. Saison 2024 : une représentativité nationale de nos élus

LES COMMISSIONS NATIONALES FFME

Pour information, la nouvelle équipe fédérale renouvelle (différemment) la mise en place de commissions nationales dans divers secteurs. Nous serons sollicités pour proposer dans les différentes commissions, des élus représentants (sauf pour la commission AHN avec positionnement des techniciens des Pôles Espoirs). Cette démarche sera faite pour chacune des Ligues.

Ancienne olympiade 2020-2024

Commission nationale CANYON : Cyril BARDY

Commission nationale SNE : Eric POULLAIN

Commission Compétition : Juliette PAYET et Constance FREMIOT

Commission Accès vers le Haut Niveau* : Rachid CHERIF et Philippe GABORIAUD

*Pilotée par Juliette PAYET au niveau national

3.8. La ligue en quelques chiffres!

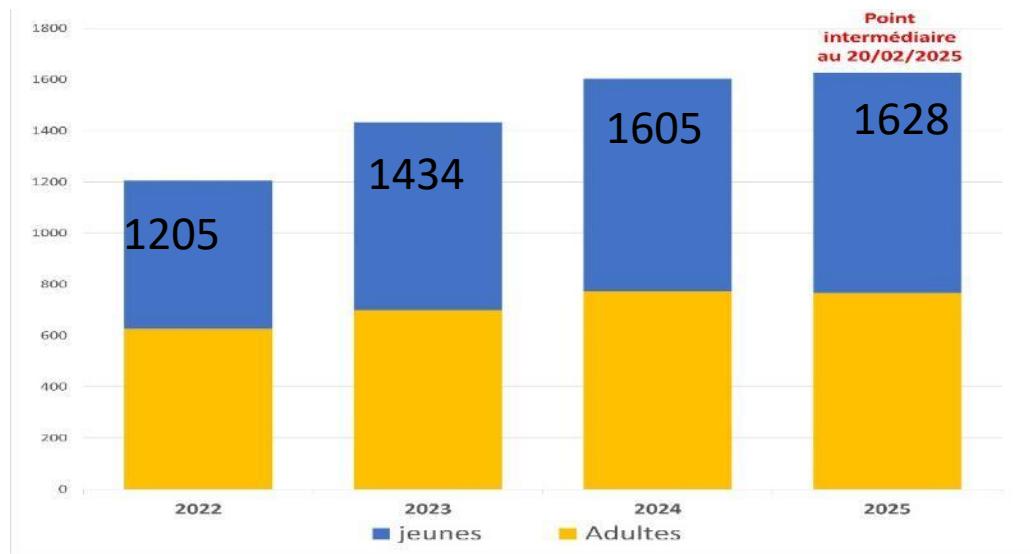
Nos licenciés : Passage de la barre des 1600 !!!

- 1604 Licenciés pour 2024 (1205 en 2022, puis 1434 en 2023). La « barre » des 1600 est atteinte !
- La répartition de nos licenciés :
 - 733 Adultes (345 Femmes, 388 Hommes)
 - 790 Jeunes (364 jeunes hommes et 426 Jeunes filles). En hausse !
 - 81 Licences « Familles ». Elles progressent encore !
 - Nous avons délivré 7 « Licences Découverte ». (364 en 2022).
 - Pour information, sur la nouvelle saison 2025, nous recensons actuellement 1627 licenciés avec 748 Adultes et 844 Jeunes (en augmentation !),
 - A noter 44 licences sans assurance en 2024 (136 en 2023 : bel effort à souligner !)



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
T. +33 (0)2 62 34 91 02
P. +33 (0)6 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

AUGMENTATION DU NOMBRE DE LICENCIÉS À LA RÉUNION SAISON 2024

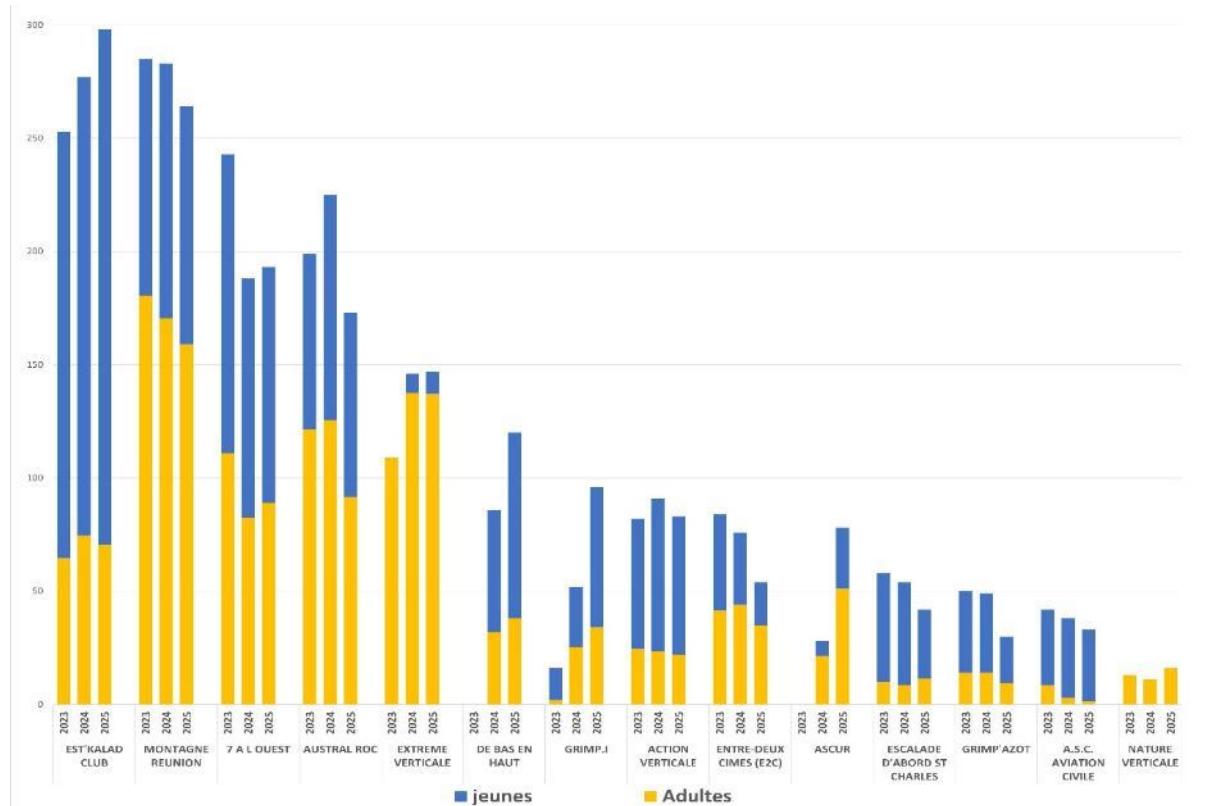


UNE FORCE : Nos clubs continuent de progresser !

CLUBS affiliés Saison 2024	NOMBRE DE LICENCES		
	2024	2023	2025
Montagne Réunion	283	264	264
Est Kalad Club	277	253	298
Austral Roc	225	199	173
7 A L'Ouest	188	243	193
Extrême Verticale	146	109	147
Action Verticale	91	84	83
De bas en haut, escalade à la Réunion	86	Affiliation	120
Entre 2 Cîmes	76	51	54
Escalade d'Abord	54	58	42
GRIMP.I	52	16	96
Grimp A Zot	49	50	30
ASCAC	38	42	33
ASCUR	28	Ré affiliation	78
Nature Verticale	11	13	16

UN GRAND BRAVO A TOUS LES PRESIDENTS DE CLUBS ET AUX MEMBRES ELUS ET AUX BENEVOLES DE CES STRUCTURES !

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS DANS LES CLUBS AFFILIÉS À LA RÉUNION SAISON 2024



3.9. Saison 2024: le développement de l'excellence sportive au sein de clubs

Nos clubs « à reconnaissance nationale »

- Clubs intégrés dans le PPF : Plan de Performance Fédéral (liste officielle au 20/04/2024).
 - Le Club MONTAGNE REUNION est reconnu « Club Mini Performance »
 - Les Clubs AUSTRAL ROC TAMPON et 7A L'OUEST sont reconnus « Club Performance national »

Importance pour nos clubs de valoriser leurs sportifs et leur savoir-faire au travers de ce PPF. Dossiers de subventions PSF !!

➤ A VENIR pour 2025 : 4 clubs « Ambition Performance »

7A l'OUEST, EKC, GRIMP JI et MONTAGNE REUNION seront reconnus « Club Ambition Performance » pour la prochaine saison 2025.

3.10. Saison 2024: les compétences et l'expertise d'hommes et de femmes engagés

La force de la LRFFME : Des bénévoles et des professionnels investis

- Aux entraîneurs de clubs impliqués dans ce projet collectif via leur club
- Aux entraîneurs du Pôle et du Centre d'Entrainement Régional
- Aux ouvreurs qui se rendent toujours disponibles

- **Aux parents** qui accompagnent sans relâche
- **Aux bénévoles des clubs et de la Ligue** qui participent à cette réussite avec souvent un travail dans l'ombre
- **Aux intendants**, maillon indispensable à la réussite de nos athlètes
- **A nos 4 salariés**, force vive indispensable à notre structure : David AUGEREAU, Constance FREMIOT, Philippe GABORIAUD et Frédéric LALLEMAND
- **A nos services civiques**, dont l'enthousiasme et l'engagement dans les missions étaient exemplaires : Hugo MARINX, Julie RIVES, Arthur LAGREZE et Amandine DESJARDIN.

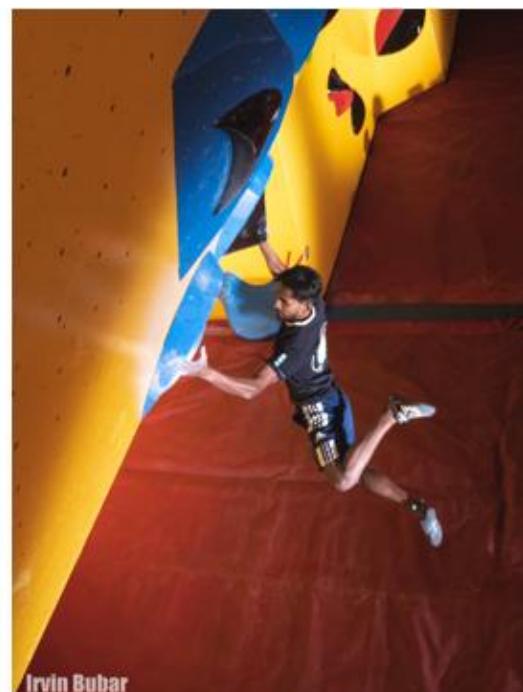
UN IMMENSE MERCI A VOUS !

4. RAPPORT D'ACTIVITES DES COMMISSIONS – BILAN 2024

4.1. Commission SAE (Benjamin BIGA et Juliette PAYET)

De belles réalisations pour nos licenciés !

- Livraison du gymnase de la Chaloupe rénové, pour la Coupe de France



- **Le stadium des 3 agrès olympiques**

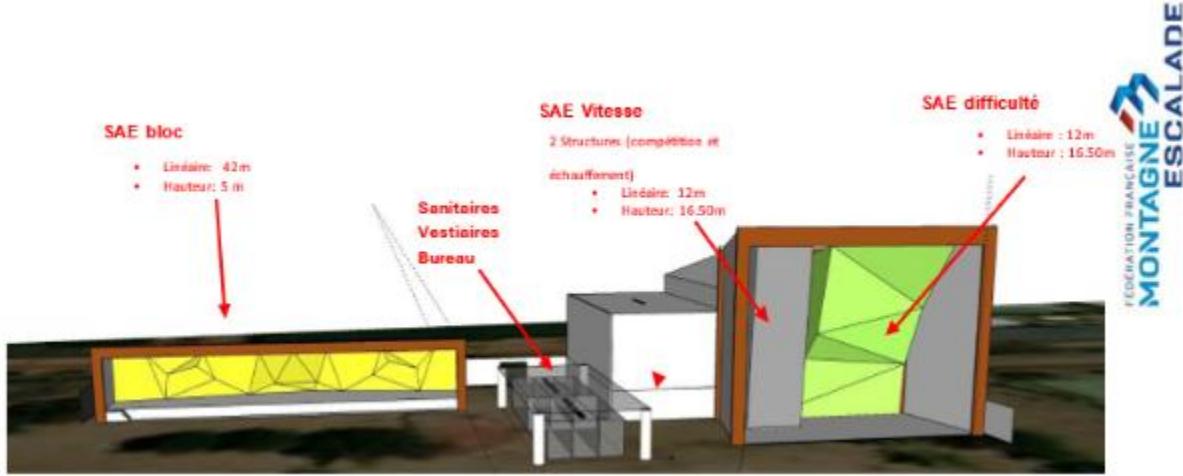
Le projet se concrétise !

De nombreuses réunions menées par Juliette PAYET avec les collectivités régionales (**Région REUNION et CREPS** notamment) pour finaliser la faisabilité et le **montage financier du projet**.

Engagement fort de la Région REUNION, boosté par les résultats des athlètes réunionnais (sélections olympiques de Manon LEBON et Oriane BERTONE).

La Région REUNION est porteuse de projet et la **Ligue a été retenue pour l'AMO.**

Identification de deux terrains appartenant à la Région REUNION.



➤ Installation d'outils d'aide à la performance

- **1080 MOTION SPRINT** : Outil indispensable pour l'escalade de vitesse : permet de développer des qualités physiques spécifiques, mesurer les paramètres du déplacement vertical, etc.



4.2. Commission SNE (Eric POULLAIN)

➤ Poursuite des équipements et rééquipements :

- **Niagara** : Rééquipement des grandes voies et ouvertures de nouveaux itinéraires (P. Bigou / E. Poullain / L. Deriancourt).
- **Bras de La Plaine** : Ouvertures de nouveaux itinéraires (T. Caillaud / R. Chérif / E. Poullain)
- **Ouaki Zamal** : Ouvertures de nouveaux itinéraires (D. François / P. Mundubetz / Y. Delahaye), & rééquipement (formation Equipeurs FFME).
- **Ouaki Serré** : Ouvertures de nouveaux itinéraires (D. François / G. Sobzack / D. Grondin)
- **Ouaki Belle-mère** : Ouvertures de nouveaux itinéraires (formation Equipeurs FFME).

- **Palmiste Rouge** : Rééquipement d'itinéraires et livraison du site (L. Deriancourt / E. Poullain) en cœur de PNR.
- **Palmiste Rouge** : Ouvertures de 2 nouveaux itinéraires 8c / 9a ? (L. Deriancourt / E. Poullain).
- **Fleurs Jaunes** : Ouvertures de nouveaux itinéraires (L. Maillot / E. Poullain).
- **Les Gaillards** : Rééquipement des relais sur un financement de la commune (Pros).
- **Aloès / Fleurs Jaunes / Bethléem** : Entretien divers

**650 broches posées ! Soit environ 60 voies d'équipées...
On poursuit sur une belle dynamique d'ouverture !**

➤ **P.A.R.A.D.EOn consolide !**

- **Piton de Sucre**
 - Expertise scientifique
 - 3 luttes contre les exotiques
 - Reportages, TV et presse
 - ⇒ **Qui nous a valu les félicitations du directeur du conseil scientifique du PNR !**
- **Fleurs Jaunes / sentier botanique**
 - Conception d'un sentier botanique avec l'ONF (en attente de réalisation).
- **Ouaki Zamal**
 - Plantation d'endémiques.
- **Colimaçons**
 - Agrandissement de la zone de plantation d'endémiques.
- **La Montagne**
 - Etat des lieux d'une station unique sur l'île avec le CBNM.
 - Terrassements et préservation des endémiques présents sur le site.
 - Plantation d'endémiques.



➤ **Divers**

- Responsabilisation de la commune de St Paul / Gaillards.
- Travail sur l'élaboration d'un nouvel ouvrage « *Manuel de l'équipeur en SNE* » avec la FFME.
- Travail sur un protocole de collage avec la FFME.
- Mise à jour des topos.
- Formation de 5 équipeurs en SNE
- Echanges avec le Parc National sur la gestion de la course Piton des Neiges / Gros Morne
- Participation aux réunions d'élaboration de la CDESI



4.3. Commission CANYON (Cyril BARDY)

➤ ENTRETIEN / GESTION DES CANYONS

- **Signalétique** : Poursuite du projet.
- **Plan régional de rééquipement** : Moins de gros rééquipement cette année car beaucoup de secteurs sont déjà rénovés. De l'entretien et de l'amélioration des équipements existants (mise en place de guidés, barreaux, et relais chainés).
- **Topo canyon** : Mise à jour des topos existants en vue de leur publication prochaine.
- Participation à la CDESI
- Echange avec l'équipe régionale sur la Rivière des roches.



➤ FORMATION CANYON

- Formation équipement mise en œuvre en juin 2024.
- Pas de formations diplômantes mises en place car les candidats n'étaient pas disponibles sur les dates proposées (report à juin 2025)

➤ INTERCLUB CANYON

Avec Extrême Verticale à Cilaos 4&5 mai 2024



4.4. Commission FORMATION (Lorane DERIANCOURT)

➤ FORMATIONS A LA RÉUNION

❖ ESCALADE

- **FORMATION INITIATEUR SAE** : Du 27 Janvier au 2 Mars - 5 jours / 7 Candidats
- **FORMATION PROGRESSION ET ASSISTANCE SUR CORDE** : Du 20 Avril au 11 Mai - 3 jours / 9 candidats



- **FORMATION AUTONOMIE EN GRANDE VOIE POUR TOUS** : 8 au 16 Juin – 3 jours / Ouverte aux licenciés et non licenciés / 16 personnes au total
- **FORMATION CONTINUE DES ENCADRANTS EN ESCALADE** : 25 Mai – 1 jour / 12 candidats
- **FORMATION EQUIPEUR SITE NATUREL** : Du 14 au 29 Septembre - 5 jours / 5 candidats
- **FORMATION INITIAUTEUR SAE** : Du 24 Août au 28 Septembre - 5 jours / 11 candidats



❖ COMPETITIONS

- **FORMATION JUGE DE BLOC** : Le 26 octobre / 20 Candidats
- **FORMATION JUGE DE DIFF** : Le 10 février / 9 Candidats + 2 actualisations

❖ CANYON

- **FORMATION EQUIPEMENT CANYON** : du 22 au 23 Juin 2024 – 2 jours / 4 Candidats



➤ FORMATIONS HORS DE LA RÉUNION

- **REGROUPEMENT NATIONAL DES COORDINATEURS DE FORMATION** : Juillet 2024 à Bayonne – Lorane DERIANCOURT
- **CONGRES NATIONAL DE MEDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT** : Juin 2024 à Paris - Docteur GÉRARD

**Au total 26 journées de formation locale proposées
93 candidats se sont présentés sur les formations**

4.5. Commission COMPÉTITION (Constance FREMIOT, Johann BARONCE, Tomy MOUTOUSSAMY, Juliette PAYET)

➤ UNE DYNAMIQUE RELANCÉE, UNE ANNÉE RICHE EN COMPÉTITIONS

- **Coupe de France de bloc** (25 & 26 novembre 2023 à Saint Leu)

- **Les 4 championnats régionaux officiels :**

- Championnat Régional de bloc (8 & 9 décembre 2023 à Saint André)
- Championnat Régional de vitesse (27 janvier 2024 à Stella)
- Championnat Régional de difficulté (9 mars 2024 à Saint André)
- Championnat Régional U12 U14 (9 & 10 mars 2024 à Saint André)

- **Les opens et compétitions promotionnelles :**

- Open national de bloc U14 (25 novembre 2023 à Saint André)
- Open régional de bloc U12 U14 (9 décembre 2023 à Saint André)
- Open régional de vitesse U12 U14 (10 mars 2024 à Saint André)
- *Ti-Zourit* (20 avril 2024 à Saint Leu)

➤ **UNE NOUVELLE OFFRE D'ÉVÉNEMENTS PROMOTIONNELS**

- Circuit de compétition *De Mur en Mur* :

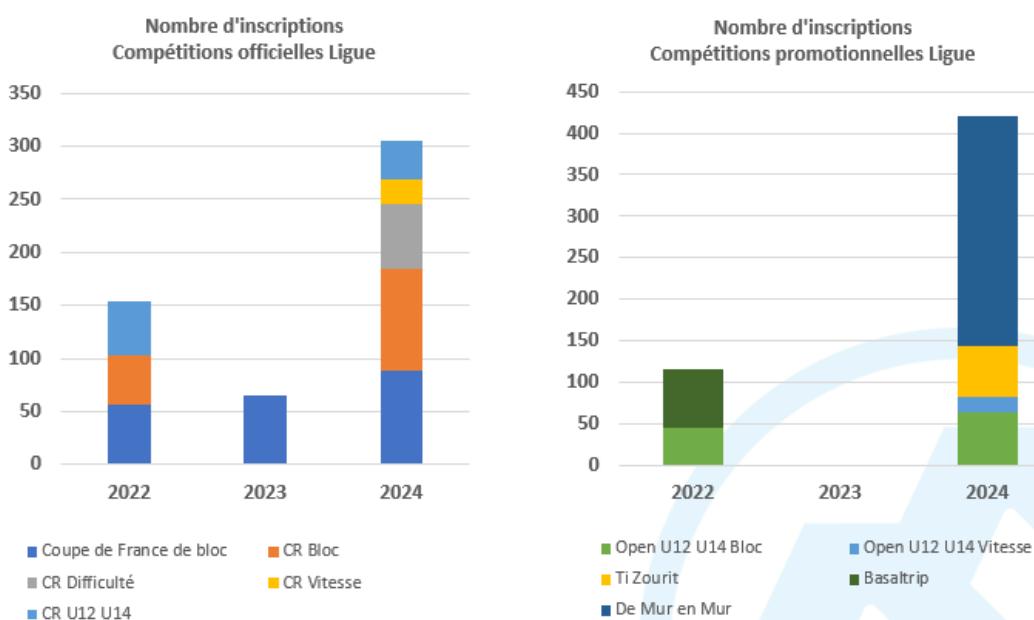
- 3 étapes d'un circuit de difficulté coorganisées : 7A L'Ouest, Montagne Réunion et EKC
- 10 clubs représentés, + de 170 grimpeurs ont participé à au moins une étape !
- Objectif : un niveau de compétition accessible à tous

- Rassemblement *Les ateliers de la Vitesse* :

- Ateliers de découverte et pédagogiques autour de l'escalade de vitesse, pour tous les niveaux de pratique
- 60 jeunes U12 à U20 encadrés par les athlètes du Pôle et les coaches des clubs
- Un événement pour se perfectionner en vue des compétitions



➤ **EVOLUTION DU NOMBRE DE COMPETITEURS**



➤ BILAN EQUIPES DE BENEVOLES ET OFFICIELS SUR LES COMPETITIONS

- **Présidente du Jury :**

- Anne BARAT (Montagne Réunion) sur la Coupe de France de bloc, championnat régional de bloc, de difficulté et de combiné.
- Juliette PAYET sur le championnat régional de vitesse et la Coupe de France de bloc.

- **La gestion informatique :**

- Ingrid DUPONT et Camille RAMASSAMY ont été rejoints par Maxime FERRINO

- **Les juges :**

- Des parents et des étudiants STAPS toujours présents et impliqués
- De nombreux nouveaux juges de bloc et de difficulté formés et diplômés

- **Les ouvreurs :**

- Philippe GABORIAUD, Adrien TAPON, Tom GUILMET, Frédéric LALLEMAND, Yvan DENEGRI, Cédric BARBIER et Adrien PILARD : Une équipe fiable, compétente et investie.
- Corentin LE GOFF pour des ouvertures du Pôle typées compétition.

- **Les clubs :** merci aux interlocuteurs des clubs toujours à l'écoute.

4.6. CENTRE D'ENTRAINEMENT RÉGIONAL (Philippe GABORIAUD)

➤ Le Centre d'Entrainement Régional

- **Les titulaires du Pôle Espoir 2023-2024**

Le Pôle Espoir Outre-Mer comptait 9 membres titulaires pour la saison 2023-2024

Nom	Prénom	Club
BERTONE	MAX	AUSTRAL ROC
FONTAINE	LOUISE	EST'KALAD CLUB
LEBON	MANON	AUSTRAL ROC
PAYET GABORIAUD	MARIUS	AUSTRAL ROC
POULLAIN	SAM	7ALOUEST
RYMASZ	EVA LINA	AUSTRAL ROC
VELPRAT	ROMAIN	MONTAGNE REUNION
VILLEDIEU	MAELANE	AUSTRAL ROC
GROSSET	LEO	AUSTRAL ROC



- **Les partenaires d'entraînement**

Nom	Prénom	Club
PARACHOU	QUENTIN	7ALOUEST
RYMASZ	ALEK	AUSTRAL ROC
CHERIF MICHEL	ILOE	AUSTRAL ROC
PASTUREL	ELENA	EST'KALAD CLUB
BARBOT	Victor	AUSTRAL ROC



- **L'Equipe Régionale
(transition vers le Groupe Avenir)**

Nom	Prénom	Club
HOAREAU	Margaux	AUSTRAL ROC
KHALIFA	Sahel	MONTAGNE REUNION
LOUVET	Noam	MONTAGNE REUNION
PASQUIER	Thaïs	7A L'OUEST
SABI	Basile	AUSTRAL ROC
CORNUAULT	Timéo	EST'KALAD CLUB
LALLEMAND	Thomas	EST'KALAD CLUB
HUBERT	Zia	EST'KALAD CLUB
MUSSARD	Emma	MONTAGNE REUNION
KAMKAR RAD	Lisa	MONTAGNE REUNION
MOUROT	Lucille	EST'KALAD CLUB
PICARD	Amaya	EST'KALAD CLUB
PASQUIER	Emma	7A L'OUEST
JEANDEMANGE	Zoé	7A L'OUEST
BLIN	Gabin	AUSTRAL ROC
PASTUREL	Mathias	EST'KALAD CLUB

16 jeunes U12 à U18 de 4 clubs ont participé aux stages de détection et d'entraînement de l'Equipe Régionale

➤ Détection renforcée avec « Stella Ouvre-toi ! »

Objectifs :

- Faire découvrir aux licenciés de l'île le support d'entraînement des grimpeurs de haut niveau Réunionnais
- Permettre au plus grand nombre de se confronter à un mur d'escalade similaire à ceux que l'on retrouve sur les circuits de compétitions nationaux et internationaux
- Détecter de nouveaux talents



➤ Les stages et compétitions 2024 du Pôle Espoir



➤ **Les stages et compétitions 2024 de l'Equipe Régionale**



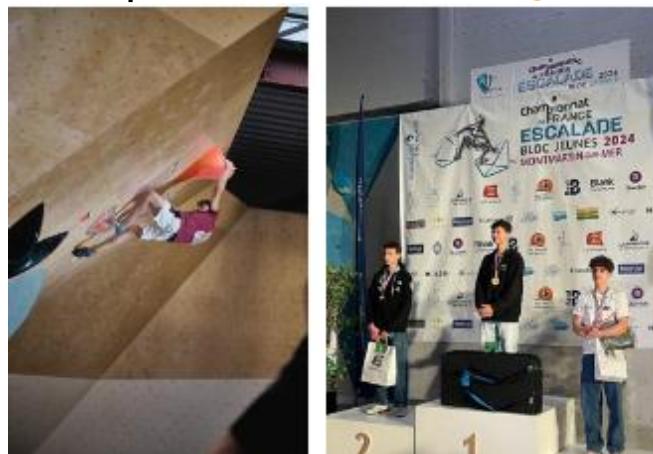
DES RESULTATS EXCEPTIONNELS !!

Principaux résultats saison 2024



➤ **Principaux résultats nationaux**

- **Max BERTONE champion de France de bloc U18** 🥇



- Carton plein aux championnats de France de vitesse



Manon LEBON, vice-championne de France Séniors

3 titres de champions de France Jeunes :
Léo GROSSET (U16), Eva-Lina RYMASZ (U18) et
Manon LEBON (U20)

4 vice-champions de France Jeunes :
Elena PASTUREL (U16), Maélène VILLEDIEU (U18), Romain VELPRAT (U18) et Louise FONTAINE (U20)

- Sam POULLAIN médaillé de Bronze aux Championnats de France de difficulté Jeunes



- Championnat de France U12 U14 : Une jeune équipe qui pousse !

LALLEMAND Thomas : 4^e
CORNUAULT Timéo : 8^e
KHALIFA Sahel : 9^e
SABI Basile : 12^e
HOAREAU Margaux: 14^e
LOUVET Noam : 15^e
PASQUIER Thaïs : 21^e
MUSSARD Emma : 25^e
HUBERT Zia : 43^e

6 athlètes finalistes sur les épreuves de vitesse



- **Deux réunionnaises sélectionnées aux JO Paris 2024 !**



Manon LEBON
Vitesse (11^e)



Oriane BERTONE
Combiné (8^e)



➤ Principaux résultats internationaux

- **Max BERTONE, dans la cour des grands**

Premières sélections en Equipe de France senior, de difficulté :

- 2^e de la Coupe d'Europe d'Augsburg
- 4 sélections en Coupe du Monde : 4 fois demi-finaliste et 2 fois finaliste (4^e à Briançon, 6^e à Koper)



- **Saison dorée pour Léo GROSSET en vitesse**

🏅 2 victoires en Coupe d'Europe U16 :
Mezzolombardo & Zilina

🏅 Champion d'Europe U16

⌚ Nouveau détenteur du Record de France U16 : 5'75



- De nombreux autres podiums Européens

Louise FONTAINE (U20, vitesse)

- 1 Coupe d'Europe Zilina
- 3 Coupe d'Europe Mezzolombardo
- 3 Championnat d'Europe



Marius PAYET GABORIAUD (U20, vitesse)

- 1 Coupe d'Europe Zilina



Sam POULLAIN (U20, difficulté)

- 2 Coupe d'Europe Dornbirn



MERCI

Aux entraîneurs et ouvreurs...

Un grand MERCI à Tomy MOUTOUSSAMY, Adrien TAPON, Rachid CHERIF, Stefano BERTONE, Johann BARONCE, Joachim RAMSAMYNAICK, Clément OZUN, Aurélie GRANGER, Tom GUILMET, Corentin LEGOFF, Frédéric LALLEMAND et Philippe GABORIAUD, pour les ouvertures, le coaching et l'encadrement durant les nombreux stages et compétitions !!

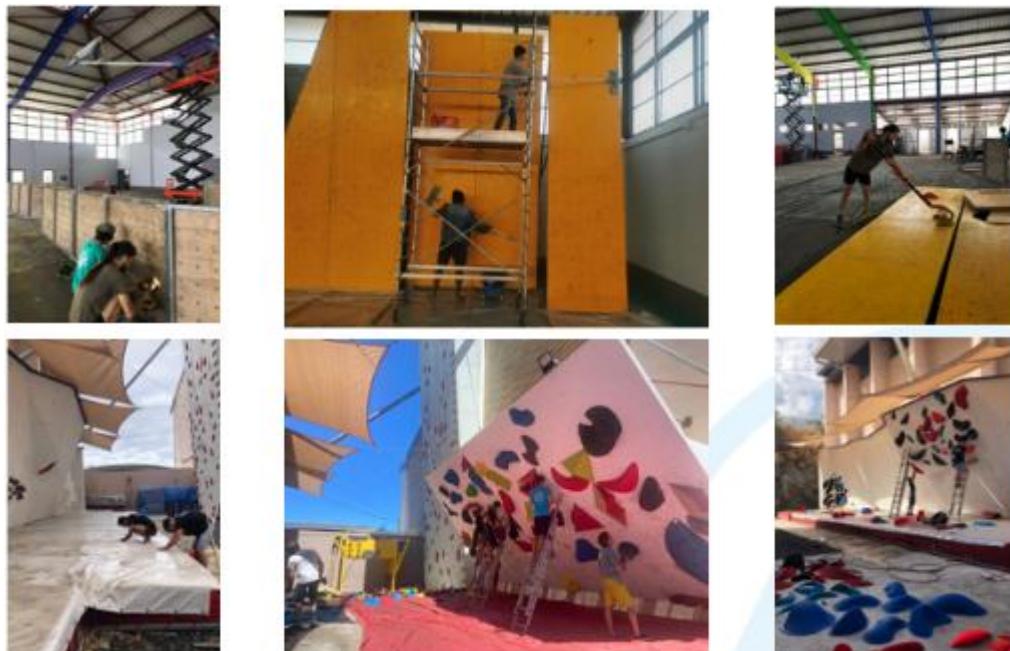


...aux parents et intendants...

Un grand MERCI à Stefano BERTONE, Elodie GROSSET, Sébastien SABI, Juliette PAYET pour l'intendance durant les nombreux stages et compétitions !!



...mais également aux nombreux bénévoles qui interviennent pour la maintenance des structures !!



UN GRAND MERCI A VOUS !!

5. Approbation du rapport moral de la présidente et du rapport d'activités de la ligue et des commissions- bilan 2024. VOTE

Approbation du rapport moral de la présidente et du rapport d'activités de la ligue et des commissions – Bilan 2024

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1517	0	0

Le rapport moral de la présidente et le rapport d'activités de la ligue et des commissions sont adoptés à l'unanimité.

6. RAPPORT FINANCIER 2024 PRESENTE PAR LA TRESORIERE

6.1. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2024

Exercice du 01 novembre 2023 au 31 octobre 2024

FAYOL Arnaud
 Commissaire aux comptes
 18 rue Adolphe RAMASSAMY
 97490 Sainte Clotilde
 Inscrit au tableau de la cour d'appel de St Denis de la Réunion
 N° de Siret : 792 926 388 00044

ASSOCIATION LIGUE REUNION FFME

**ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI
 DU 1ER JUILLET 1901**

=====

Siège social

125 Avenue du Général LAMBERT
 97436 Saint Leu

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

=====

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Octobre 2024

=====

ASSOCIATION LIGUE REUNION FFME

125 Avenue du Général LAMBERT

97 436 Saint Leu

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/10/2024

Aux Sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE REUNION FFME relatifs à l'exercice clos le **31/10/2024** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LIGUE REUNION FFME à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 novembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de de l'association LIGUE REUNION FFME à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

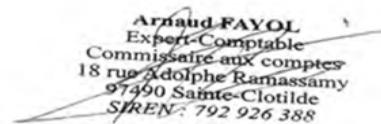
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Sainte Clotilde, le 11/02/2025

Le Commissaire aux comptes

ARNAUD FAYOL



Arnaud FAYOL
Expert Comptable
Commissaire aux comptes
18 rue Adolphe Ramassamy
97490 Sainte-Clotilde
SIREN: 792 926 388

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

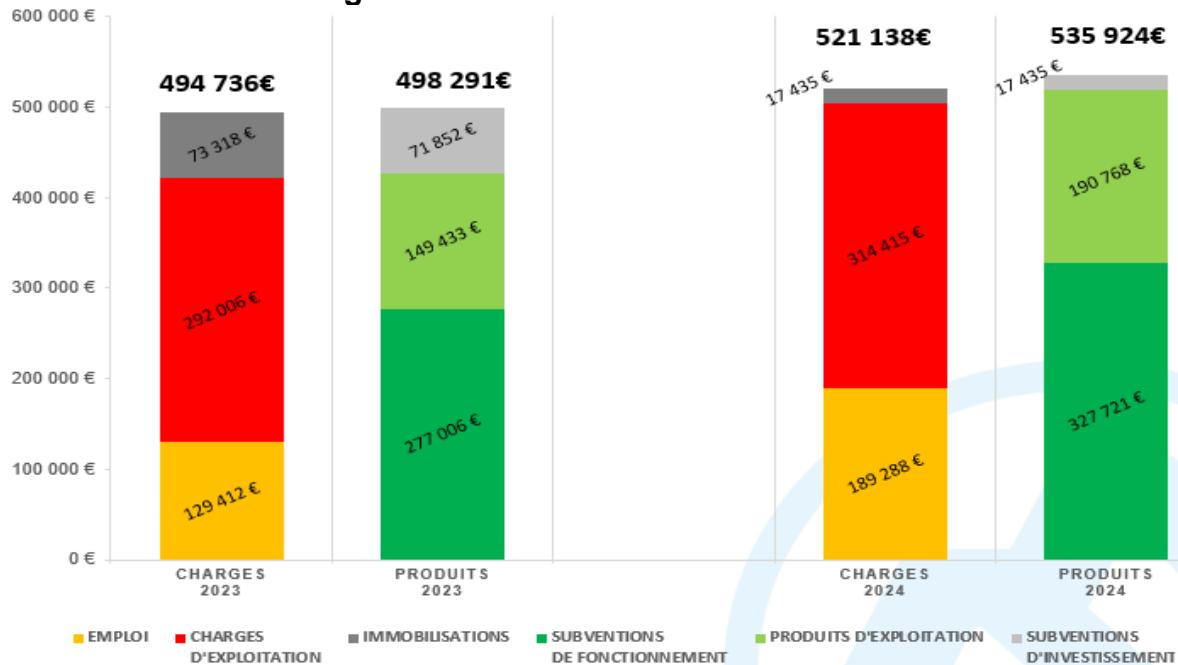
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

6.2. Complément d'informations sur le bilan financier 2024

➤ Evolution du budget



➤ Investissements

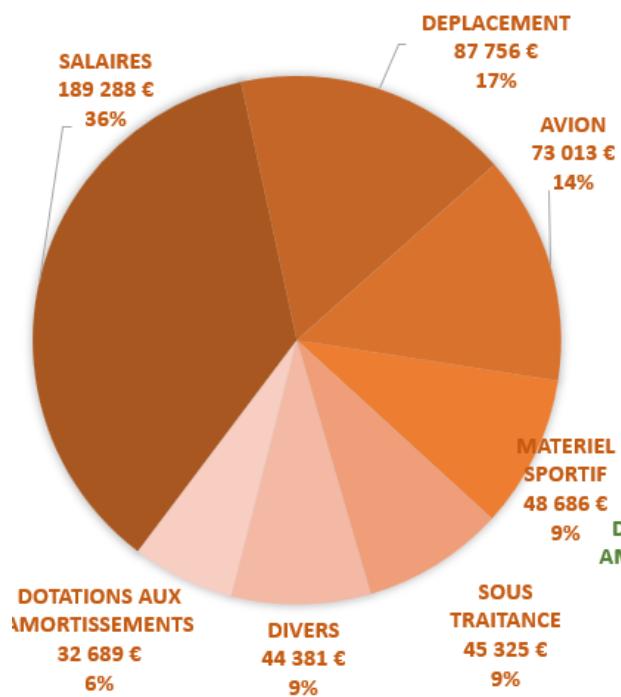
	2023	2024	FINANCEMENT
TOTAL IMMOBILISATIONS	73 318 €	17 435 €	
SAE STELLA	<input type="checkbox"/> Construction d'un SPRAYWALL (29 000€) <input type="checkbox"/> 1 agrès spécifique pour le développement de la force (7 500€) <input type="checkbox"/> 1 système de chronométrage vitesse avec mesure des temps intermédiaires & 1 auto-assureur enrouleur vitesse (7 800€)	<input type="checkbox"/> Système 1080 MOTION PRINT (12 598€) <input type="checkbox"/> 1 bâche de protection pour les tapis du SPRAYWALL (2 420€) <input type="checkbox"/> 1 auto-assureur enrouleur de vitesse (1 809€)	CONSEIL REGIONAL ANS CREPS
SAE CHALOUPÉ	16 tapis de réception en bloc (24 500€)		CONSEIL REGIONAL ANS
LIGUE	Installation d'un climatiseur (1 400€)		FONDS PROPRES
SNE		1 perforateur (608€)	ANS

➤ PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

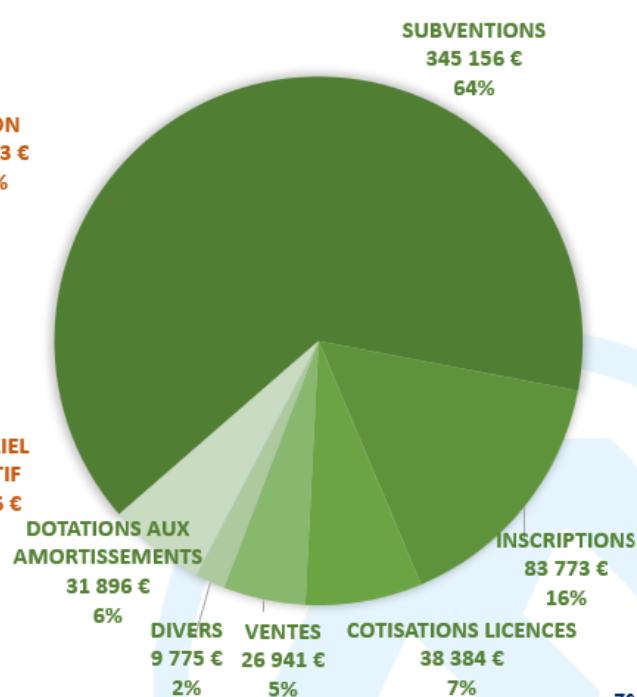
	2023	2024
TOTAL	60 054 €	35 181 €
SUBVENTIONS		
ANS	<input type="checkbox"/> Aides à l'emploi (32 000€) <input type="checkbox"/> Centre d'Entrainement Régional (5 086€)	Aides à l'emploi (12 000€)
CREPS	<input type="checkbox"/> Venue d'un expert à la Réunion (2 400€) <input type="checkbox"/> Maison Régionale de la Performance Sportifs ciblés (3 672€)	
CONSEIL REGIONAL	Matériel sportif (5 330€)	Matériel sportif (3 673€)
CIREST	Contrôle SNE BETHLEEM (350€)	
SAINT PAUL		Contrôle SNE LES GAILLARDS (600€)
RECETTES PROPRES		
VENTES	Revente de matériel (9 176€)	Revente de matériel (743€)
INSCRIPTIONS	Inscriptions Groupe Avenir (1580€)	<input type="checkbox"/> Inscriptions Pole Espoir (9 000€) <input type="checkbox"/> Inscriptions Partenaires (3 600€) <input type="checkbox"/> Inscriptions Groupe Avenir (1 760€)
FFME	Cotisations licences (460€) PRE SNE	Cotisations licences (3 805€) Topo canyon + PRE SNE

➤ REPARTITION DES DEPENSES PAR POSTE EN 2024

CHARGES 2024



PRODUITS 2024



➤ Bilan 2024

État préparatoire au Bilan Actif

		Du 01/11/2023 Au 31/10/2024			Du 01/11/2022 Au 31/10/2023
		Brut	Amortis. Provisions	Net	
	État exprimé en €				Net
	ACTIF IMMOBILISÉ				
	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions	363 772,45	197 064,12	166 708,33	192 887,45
	Installations techniques,mat et outillage indus.	11 527,76	10 836,11	691,65	1 133,16
	Autres immobilisations corporelles	20 813,55	6 917,35	13 896,20	2 528,70
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations Financières				
	Participations et Crédances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
	TOTAL (I)	396 113,76	214 817,58	181 296,18	196 549,31
	ACTIF CIRCULANT				
	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours	4 338,73		4 338,73	5 667,55
	Crédances				
	Crédances cit., adhér., usagers et cpt. rattachés	18 244,80		18 244,80	15 012,60
	Crédances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	592 704,42		592 704,42	627 257,12
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	376 039,37		376 039,37	336 865,96
	Charges constatées d'avance	5 913,51		5 913,51	6 276,70
	TOTAL (II)	997 240,83		997 240,83	991 079,93
	COMPTES RÉGULIERS				
	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	1 393 354,59	214 817,58	1 178 537,01	1 187 629,24

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/11/2023 Au 31/10/2024	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023
	Fonds Propres		
	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	169 768,26	164 746,16
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	14 785,94	5 022,12
	Situation nette (sous total)	184 554,22	169 768,26
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	885 839,40	900 299,60
	Provisions réglementées		
		TOTAL (I)	1 070 393,62
			1 070 067,88
	Fonds dédiés		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
		TOTAL (II)	
	Provisions		
	Provisions pour risques	3 400,00	
	Provisions pour charges	10 773,16	10 773,16
		TOTAL (III)	14 173,16
			10 773,16
	Dettes		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 631,55
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	27 306,27	14 790,46
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	31 462,60	28 312,08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20,00	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	35 181,36	60 054,11
		TOTAL (IV)	93 970,23
			106 788,20
	Écarts de conversion passif	(V)	
			1 187 629,24
	TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 178 537,01	



➤ Compte de résultats 2024- produits

		Du 01/11/2023 Au 31/10/2024	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023
Produits d'exploitation		477 118,23	399 954,09
Ventes de marchandises	VENTES DE MARCHANDISES (4%)	22 293,51	13 786,92
- 7071 - Ventes Boutique (doc FFME)		145,50	163,00
- 70721 - Ventes Topo bloc édition 2012		1 149,00	720,00
- 70722 - Ventes Topo falaise édition 2021		6 083,40	4 411,60
- 7073 - Ventes diverses		5 171,29	5 406,33
- 7073-PRISES - Vente de prises d'escalade		9 744,32	3 085,99
Production vendue biens			
Production vendue services	PRESTATION DE SERVICE (1%)	4 647,00	6 031,60
- 706 - Prestations de services		4 647,00	6 031,60
Dons			
- 7543 - Ressources liées à la générosité du public			21,50
Cotisations	INSCRIPTIONS ET COTISATIONS (24%)	122 157,03	100 657,25
- 75611 - Inscriptions compétitions	+ de compétitions	13 070,97	1 890,05
- 75612 - Inscriptions CRE	+ d'actions	59 382,00	50 971,00
- 75613 - Inscriptions formations	détection et haut niveau	11 195,00	11 023,50
- 75614 - Inscriptions canyon	+ de licenciés :	125,50	
- 7562 - Cotisations LICENCES	1434 en 2023 et 1604 en 2024 Montant incluant les PCA du topo canyon (2 500€)	38 383,56	36 772,70
			81
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LRFFME – 22/02/2025			

	SUBVENTIONS D'EXLOITATION (63%)	Du 01/11/2023 Au 31/10/2024	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023
Subventions d'exploitation		327 720,68	277 006,46
- 7411 - Subvention ANS - DRAJES	BAISSE des aides à l'emploi	24 000,00	31 500,00
- 74111 - Subvention ANS - FFME PSF	BAISSE de la subv ANS haute performance OM	66 992,00	65 540,00
- 74112 - Subvention ANS - CREPS DHP		45 086,49	53 688,51
- 7412 - Subvention FEBECS	HAUSSE des subv Région	5 600,00	2 900,00
- 7413 - Subvention REGION		56 638,33	42 030,23
- 7414 - Subvention Département	BAISSE des subv Département	20 500,00	22 400,00
- 7415 - Subvention CC		1 500,00	2 422,00
- 7416 - Subvention mairie de Saint Leu	SUBV EXCEPTIONNELLE Rééquipement SNE (Gaillards)	3 500,00	3 500,00
- 74161 - subvention mairie Etang Salé		1 000,00	800,00
- 74162 - subvention mairie Saint Paul		7 376,00	
- 7418 - Subvention et aides FFME	TRANSFERT SUBV PPF : ANS → FFME Aide exceptionnelle JO Manon LEBON	39 879,97	7 500,00
- 74191 - Subvention CREPS - IRSOI		46 190,65	22 169,39
- 741911 - Subvention CREPS - MRP	HAUSSE des subv IRSOI (8 athlètes HN ciblés)	6 071,91	19 766,33
- 74193 - Subvention service civique		2 843,33	2 790,00
- 74194 - Financement AFDAS	SUPPRESSION des subv MRP et Venue d'un expert	542,00	
			04
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LRFFME – 22/02/2025			

	Du 01/11/2023 Au 31/10/2024	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023
Liens et donations		
Produits liés à financements réglementaires (+) Report ressources non utilisées des ex antérieurs		
Autres produits		
- 758 - Produits divers de gestion courante	300,01	2 450,36
- 7581 - Sponsoring	0,01	
- 7913-MAIF - INDEMNISATION MAIF	300,00	2 450,36
Partenariat 0-3000		
Produits financiers	9 474,57	857,77
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat		
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	9 474,57	857,77
- 700 - Autres produits financiers - intérêts bancaires		857,77
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Défauts positifs de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Produits exceptionnels	31 895,80	25 628,06
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- 777-351 - SAE BLOC CHALOUPE - quote part subv / exercice	31 895,80	25 628,06
- 777-352 - SAE BLOC/VITESSE STELLA - quote part subv / exercice	4 810,61	724,89
- 777-55 - OUTILLAGE - quote part subv / exercice	25 301,24	21 313,62
- 777-83 - BUREAU ET INFORMATIQUE - quote part subv / exercice	829,84	1 790,60
- 777-85 - DIVERS - quote part subv / exercice	354,50	1 209,30
- 778 - Autres produits exceptionnels	599,50	589,65
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels	0,11	

➤ Compte de résultats 2024- charges

	Du 01/11/2023 Au 31/10/2024	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023
Charges d'exploitation	503 680,51	419 668,34
Achats de marchandises et de matières premières	4 321,13	3 248,24
- 60225 - Fournitures consommables	2 384,78	1 473,37
- 60226 - Fournitures de bureau	1 936,35	1 774,87
Variation de stock marchandises et matières premières	1 328,82	905,55
- 6037 - Variation des stocks TOPO	1 328,82	905,55
Autres achats non stockés	38 352,18	21 212,36
- 605 - outillage	293,60	643,89
- 60611 - Carburant	5 062,35	4 266,19
- 6063 - Autres fournitures, pt équip	1 745,26	1 538,80
- 60631 - Matériel sportif pédagogique et informatique	1 515,06	675,00
- 60631-INFO - Matériel informatique		355,22
- 60631-LIGUE - matériel amortissable ligue		418,65
- 60631-PRISES - Achat de prises d'escalade		5 016,63
- 60631-SAE - Structure artificielle escalade		2 984,17
- 60631-SNE - matériel SNE équipement		2 445,30
- 60631-SPORTIF - Matériel sportif		2 798,03
- 6068 - Autres matières et fournitures	3 232,03	70,48
Services extérieurs	61 773,42	69 828,27
- 6111 - Sous traitance		40 791,00
- 611101 - Sous traitance - DIVERS	1 361,86	
- 611111 - Sous traitance - LIGUE	474,40	
- 611121 - Sous traitance - COMPETITION	7 220,55	
- 611131 - Sous traitance - FORMATION	2 000,00	
- 611141 - Sous traitance - SNE	3 100,00	
- 611151 - Sous traitance - CANYON	2 000,00	
- 611161 - Sous traitance - SAE	207,00	
- 611162 - Sous traitance - CER ouvertures	5 825,00	
- 611163 - Sous traitance - CER entraînements	941,50	
- 611164 - Sous traitance - CER santé	4 248,00	
- 611165 - Sous traitance - CER salles escalade	1 579,38	
- 611166 - Sous traitance - CER FFME	2 550,00	
- 6132 - Locations immobilières (salles, ...)	2 114,40	376,30
- 6135 - Locations mobilières (voitures,matériel, ...)	21 456,92	22 691,87
- 6161 - Assurance Multirisques	4 814,76	5 397,10
- 61611 - licences sportives FFME	1 079,00	562,00
- 6161-LIC FFME - licences annuelles et découvertes FFME		10,00
- 6181 - Documentation générale (presse,...)		
- 6183 - Documentation technique	800,65	
+ d'achat de prises escalade	31 508€	

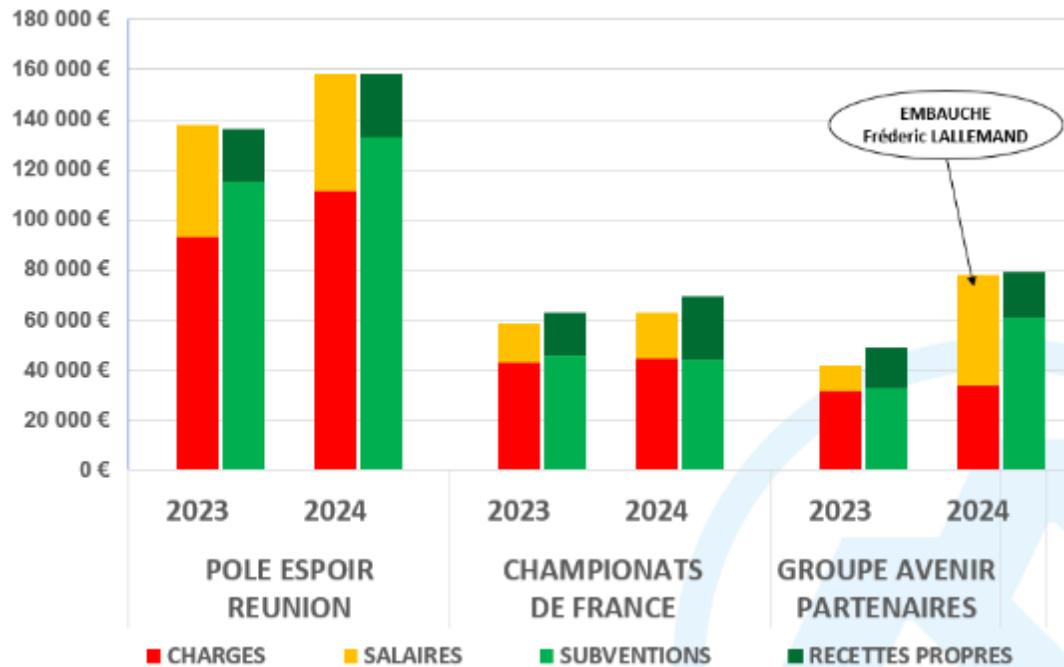
	Du 01/11/2023 Au 31/10/2024	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023
Autres services extérieurs		
- 6226 - Honoraires	149 328,65	151 558,94
- 6234 - Cadeaux	2 495,00	2 495,00
- 6237 - Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)	454,00	84,50
- 62511 - avions bénévoles et salariés	7 200,40	2 790,58
- 62512 - avions sportifs	23 087,20	21 700,20
- 62521 - autres déplacements bénévoles	2 355,29	50 008,07
- 62521-SALARIES - Autres déplacements salariés	271,26	3 136,51
- 62522 - autres déplacements sportifs	2 799,22	5 354,40
- 6256 - Hébergements	35 193,10	5 494,52
- 6257 - Repas, Restauration	20 618,16	37 442,83
- 6261 - Frais postaux	520,61	17 945,80
- 6262 - Internet et Fixe	588,00	524,38
- 6263 - GSM GLOBAL	2 521,79	588,00
- 6278 - Service bancaires	780,09	2 700,95
- 6281 - Cotisations (ORESSE, CRIB, CROSS, ...)	518,81	465,60
Impôts, taxes et versements assimilés	17 029,40	3 581,90
- 6333 - formation professionnelle continue	2 552,31	1 124,05
- 6354 - Droits fédéraux	1 242,00	1 199,00
- 6378 - Taxes diverses (transport + douanes)	13 235,09	1 258,85
Salaires et traitements	157 911,60	109 627,81
- 6411 - Salaires BRUT	142 941,62	100 092,33
- 6412 - Congés payés	-74,02	2 300,24
- 6413 - Primes et gratifications	2 408,70	
- 6414 - Indemnités bénévoles et avantages divers	8 650,00	4 970,00
- 6414-CIVIQUE - INDEMNITES SERVICES CIVIQUES	2 758,80	2 265,24
- 6417 - PANIER REPAS (NON SOUMIS)	1 226,40	
Charges sociales	31 346,42	19 783,97
- 6451 - CGSS	22 761,39	14 116,71
- 6452 - Cotisations aux mutuelles	2 298,56	1 631,70
- 6453 - CRR-Caisse de retraite ARRCO	4 840,54	2 889,00
- 6455 - CRP-Caisse de prévoyance	1 060,14	828,16
- 6458 - charges congés payés	264,85	250,79
- 6475 - Médecine du travail, pharmacie	100,94	67,61
Autres charges de personnels	30,00	30,00
- 648-FPC - Formation professionnelle continue		

	Du 01/11/2023 Au 31/10/2024	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023
Subventions accordées par l'association	4 814,73	2 010,00
- 6571 - Primes et lots	4 814,73	2 010,00
Dotations aux amortissements	32 688,62	26 077,71
- 68112351 - COMPTE DE DOTATION - SAE CHALOUE	4 810,61	724,89
- 68112352 - COMPTE DE DOTATION - SAE STELLA	25 598,50	21 548,09
- 6811255 - COMPTE DE DOTATION - OUTILLAGE	1 049,51	2 001,24
- 6811283 - COMPTE DE DOTATION - INFORMATIQUE	354,50	1 209,30
- 6811284 - COMPTE DE DOTATION - LOCAL SAINT LEU	276,00	4,54
- 6811285 - COMPTE DE DOTATION - DIVERS	599,50	589,65
Dotations aux provisions	3 400,00	10 773,16
- 6815 - Dotations aux prov. pour risques et charges d'exploitation	3 400,00	10 773,16
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges d'exploitation	1 355,64	1 060,43
- 6511 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	1 355,64	1 060,43
Charges financières		
Quotes-parts de résultat sur opérations communes		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Déficiences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Charges exceptionnelles	22,15	1 749,-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
- 6718 - Autres charges excep.		1 660,64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- 678 - Autres charges exceptionnelles	22,15	88,82
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Participation salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
Résultat de l'exercice	14 785,94	5 022,12

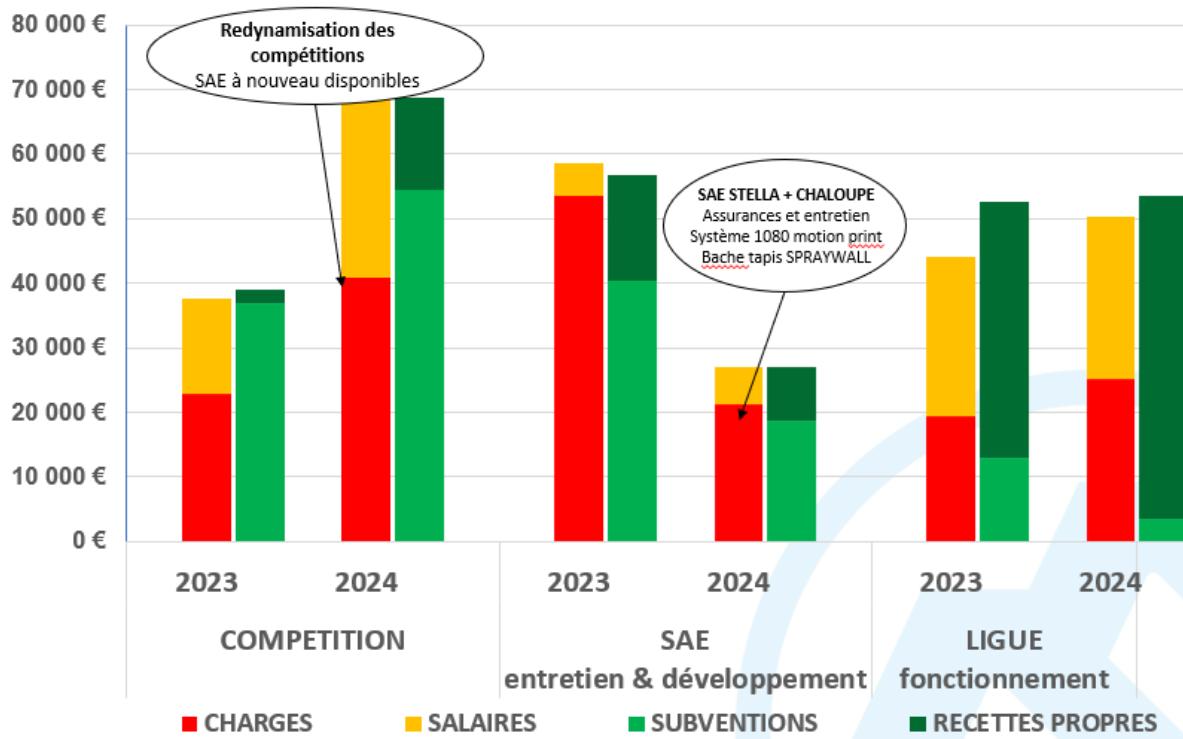
6.3. Bilan analytique entre 2023 et 2024

➤ Evolution du bilan analytique

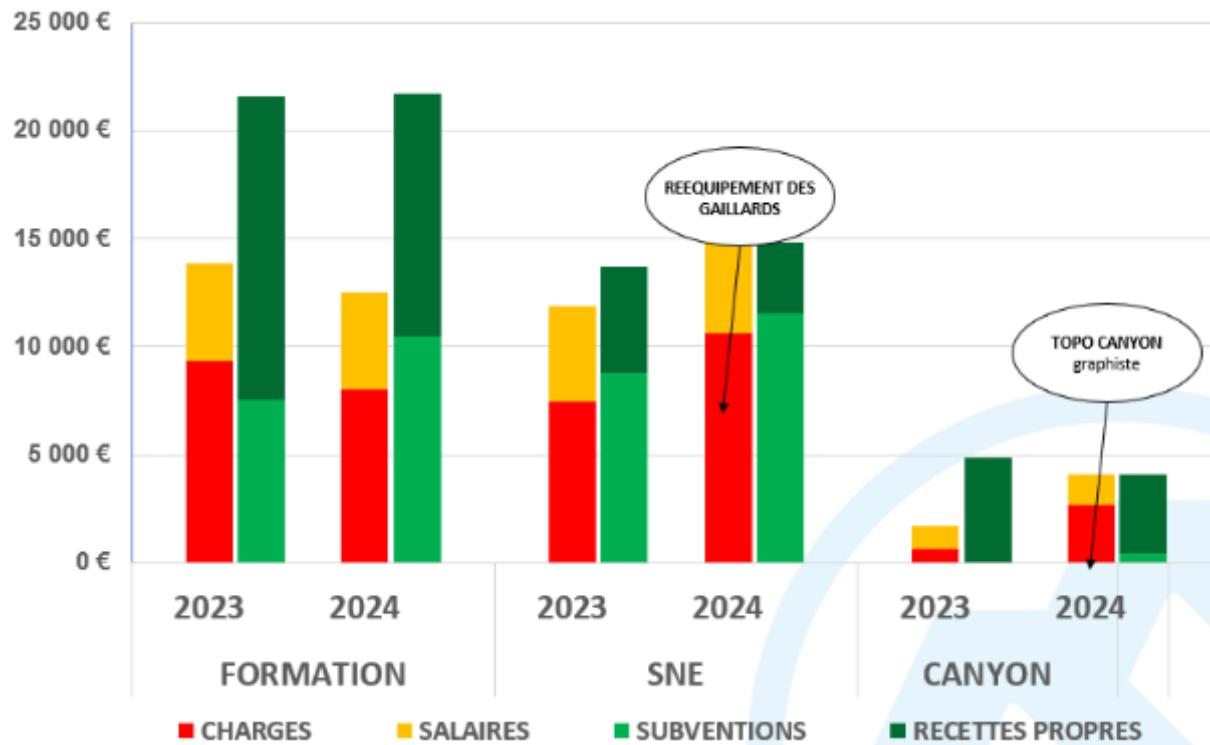
- Le centre d'entraînement63% du budget



- Compétitions / SAE / Fonctionnement de la ligue ----- 31% du budget



- Formation / SNE / canyon ----- 6% du budget



6.4. Approbation des comptes 2024. VOTE

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1517	0	0

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des voix exprimées.

6.5. Affectation du résultat de l'exercice 2024. VOTE

6.5.1. Détails

Le résultat de l'exercice 2024 s'élève à 14 785,94€

La ligue propose d'affecter le résultat de l'exercice 2024 au fond statutaire en se réservant la possibilité d'en utiliser une partie pour les actions suivantes :

- Achat de 4 dispositifs de sécurité B.A.S.S : environ 4 000€ arrivé à la Réunion (50% de réduction)
- Complément budgétaire sur des dépenses exceptionnelles comme l'ENTRETIEN ET LA CONSTRUCTION DE SAE
- Rénovation éventuelle des LOCAUX DE LA LIGUE à Saint Leu
- Projets structurants

➤ Boitier d'alerte et de sécurité des salles (B.A.S.S)

Afin de renforcer la sécurité des pratiquants en escalade de Vitesse, la ligue a pris la décision de doter les 2 clubs qui pratiquent l'escalade de Vitesse avec enrouleur, Austral Roc et EKC, du tout nouveau dispositif de sécurité : Le B.A.S.S

Contrôleur de sécurité B.A.S.S.		Démonstr.	Caractéristiques techniques	Fonctionnalités
Boîtier d'Alerte et de Sécurité des Salles			<ul style="list-style-type: none"> ✓ 210mm x 258mm x 60mm ✓ 950 grammes ⚡ Batterie type Makita ou secteur 230Vac 🇫 Made in France 	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ Détection automatique des utilisateurs non attachés ⚠ Alarmer en temps réel 💡 Surveillance continue pour une escalade sans risque
LOCATION		ACHAT	Indoor et Outdoor (IP51) Surface résinée robuste (IK11) Bluetooth et WiFi Application mobile gestionnaire	<ul style="list-style-type: none"> ⌚ Sécurisation d'un couloir d'escalade ✖ Mesure prédictive de l'usure des enrouleurs ✖ Mesure de fréquentation
30€/mois		1.198€	Certifications : CE, UL, développement IEC 60601	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Remplace le drapeau avec style ➡ Compatible avec tous les enrouleurs du marché 👉 Fixation murale (vis bois et/ou M10) et s'adapte à toutes configurations de mur
<p>Attachez votre enrouleur au B.A.S.S. Dès qu'un grimpeur sera au dessus du B.A.S.S. sans être attaché à l'enrouleur, une alarme se déclenchera lui indiquant de redescendre et de s'attacher. C'est le système qu'il vous faut pour éviter les accidents dramatiques dans votre salle et avoir une tranquilité d'esprit.</p>				

6.5.2. Approbation de l'affectation de l'exercice 2024

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1517	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

7. INFORMATION COTISATION REGIONALE 2026

Comme voté à l'unanimité des voix exprimées lors de l'assemblée générale de février 2024, la cotisation régionale s'élève à 32 € pour les années sportives 2025, 2026 et 2027.

8. PROPOSITION DES REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE FFME 2024. VOTE

Le conseil d'administration du 17 décembre 2024 propose en tant que représentant des clubs à l'Assemblée Générale nationale FFME de Toulouse les 05 et 06 avril 2025 :

- Isabelle HILY du club 7A L'OUEST
- Eric POULLAIN du club MONTAGNE REUNION

Approbation des représentants à L'AG nationale de la FFME

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1517	0	0

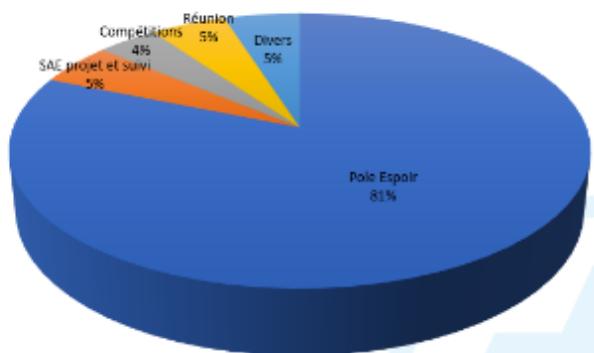
Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

PAUSE

9. RESSOURCES HUMAINES - BILAN 2024

9.1. Bilan d'activités 2024 de Philippe GABORIAUD, conseiller technique fédéral, directeur du Pôle Espoir Outre-mer

- REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL - Du 01 novembre 2023 au 31 octobre 2024 :



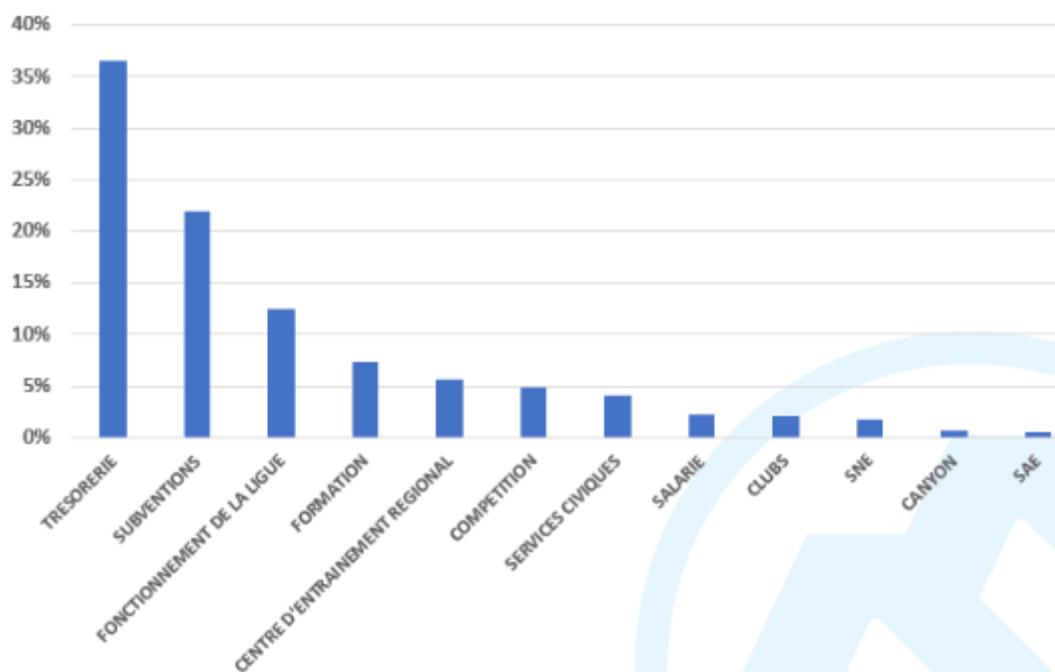
- **MISSIONS SUR LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT RÉGIONAL : DIRECTEUR ET ENTRAÎNEUR :**
 - Fonctionnement du Pôle Espoir d'Escalade (dans le cadre du Plan de Performance Fédéral)
 - Planification, entraînement et coaching des jeunes du Pôle Espoir et partenaires d'entraînement du Pôle (dont préparation Olympique de Manon LEBON)
 - Coaching de l'Equipe Régionale au Championnat de France
 - Co-encadrement des réunionnais en Equipes de France jeune
 - Détection et sélection régionale dont mise en place du groupe avenir des moins de 14 ans
 - Gestion du budget du Centre d'Entrainement Régional (budget prévisionnel, suivi des recettes et des dépenses)
 - Suivi administratif (Organisation et logistique des stages, dossier de subvention, etc.)
 - Suivi administratif des jeunes du pôle (dans le cadre du double projet)
- **SAISON 2024 : DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS !**
 - 4 titres de Champions de France
 - 64 sélections en Equipe de France : 29 séniors, 35 jeunes
 - 9 podiums internationaux dont :
 - 1 en senior (2^e place)
 - 8 en jeunes (5 victoires)
 - 1 titre de champion d'Europe de vitesse Jeunes
 - 1 médailles de bronze aux championnats d'Europe de vitesse Jeunes
- **MISSIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE À LA RÉUNION**
 - Suivi technique du projet du Stadium Olympiques au CREPS de Saint Denis
 - Visite de site et Etude du projet de rénovation du mur du club 7A l'ouest
- **MISSION DE CONSEILS TECHNIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE LA LIGUE FFME RÉUNION ET DES CLUBS FFME**
 - Visite de club pour le développement d'installation de vitesse (ASCR ST Denis)

- **MISSION DE GESTION DES INSTALLATIONS ET DU MATÉRIEL TECHNIQUE APPARTENANT À LA LIGUE OU EN CONVENTION AVEC LA LIGUE**

- SAE vitesse et bloc de Stella (enrouleurs, prises, tapis de réception, ...)
- Mur de l'Université du Tampon (convention de contrôle et maintenance)
- Entretien et renouvellement du parc de prises et modules de la Ligue
- Mise en place d'un stock de prises de haut niveau pour les ouvertures de voies à Bédier pour le Pôle Espoir

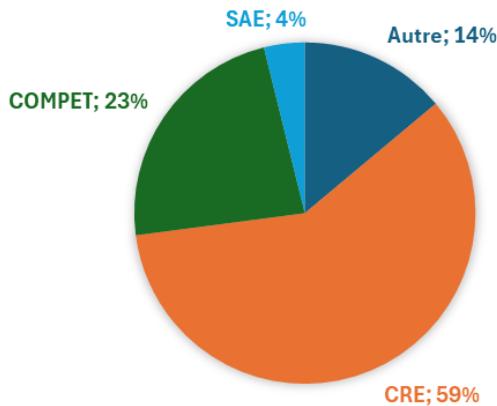
9.2. Bilan d'activités 2024 de David AUGEREAU, chargé de missions administratives et financières

REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL – Du 01 novembre 2023 au 31 octobre 2024 :



9.3. Bilan d'activités 2024 de Constance FREMIOT, chargée de mission administrative accession Haut Niveau

- REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL – Du 01 novembre 2023 au 31 octobre 2024 :



- Centre d'Entraînement Régional :

- Suivi administratif
- Aide au montage des stages, accompagnement des athlètes
- Communication sur l'actualité et les résultats des athlètes
- Aide au montage de dossiers de subvention

- Compétition :

- Préparation et organisation des compétitions régionales et de la Coupe de France
- Suivi formation des officiels
- Formation aux logiciels de gestion des résultats
- Réunions diverses (locales et nationales)

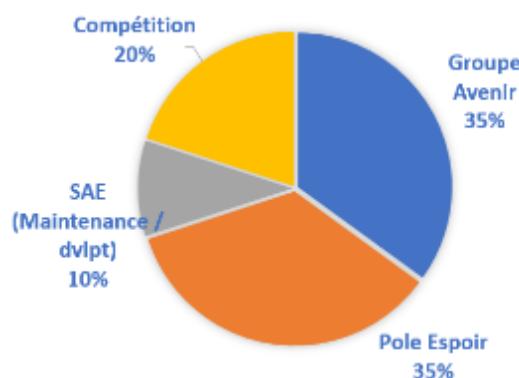
- SAE : maintenance et suivi des SAE

- Autre :

- Soutien aux projets LIGUE
- Optimisation des outils de travail
- Communication sur les actualités de la Ligue
- Renfort formation, SNE
- Gestion courante....

9.4. Bilan d'activités 2024 de Frederic LALLEMAND, co-entraîneur

- REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL – Du 01 novembre 2023 au 31 octobre 2024 :



- CO-ENTRAINER les athlètes de la structure POLE ESPOIR

- Ouvertures et co-entraînements pour le Pôle Espoir

- Gérer et dynamiser le dispositif existant de Pré-accession vers le HN : GROUPE AVENIR

- Organisation et entraînements des stages de détection / perfectionnement (U12 à U20)
- Ouvertures spécifiques
- Travail de proximité avec les clubs

- Soutenir les projets « PHARE » structurant l'accès vers la haute performance.

- Maintenance et modifications des SAE
- Ouvertures pour les championnats régionaux et les compétitions promotionnelles

- **Formations professionnelles**
 - o Recyclage DE JEPS Canyonisme et DEJEPS Escalade en milieux naturels et BEES Escalade / Canyon
 - o Formation de préparateur physique

9.5. Mission des services civiques – saison 2024 et 2025

RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT SERVICES CIVIQUES

La ligue a obtenu un nouvel agrément d'une durée de 3 ans, pour l'accueil de 4 volontaires en services civiques. Celui-ci expirera le 01 septembre 2026.

- **Préserver les espaces et les accès des sites naturels d'escalade**
Valorisation des espaces naturels par le développement et l'entretien des sentiers d'accès et des sites d'escalade et de canyon
 - 2024 : Julie RIVES et Hugo MARINX
 - 2025 : Mathis LEJEUNE et Lucie BOYER (démission en cours de mission)

➤ **Encourager la pratique de l'escalade auprès des publics éloignés**
Mettre en place des actions en collaboration avec les associations locales (clubs sportifs mais aussi missions locales...) à destination des publics éloignés (géographiquement, socialement, porteurs de handicap...)

- 2024 : Arthur LAGREZE
- 2025 : Simon LEPONT

➤ **Favoriser la relation Parent/Enfant par le biais de la pratique de l'escalade**
Au sein des clubs d'escalade de la Réunion, mettre en place des actions sur la thématique Parent/Enfant.

- 2024 : Amandine DESJARDIN (démission en début de mission)
- 2025 : Sébastien Jérémie MARTIN

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2023 ET 2024

PARADE – Aménagement Ouaki Zamal samedi 4 novembre 2023



Un nouveau secteur d'escalade est en train d'être équipé à Ouaki Zamal.
Rendez-vous le **samedi 04 novembre 2023**, avec vos outils de jardinage, pour terrasser, débroussailler, nettoyer et enlever les espèces invasives, puis planter des espèces endémiques sur ce site magnifique.

[Lire la suite](#)

Grimpeurs et naturalistes à la découverte et au chevet du Piton de Sucre à Cilaos



Une nouvelle opération de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE*) et d'inventaire de la biodiversité a eu lieu le **week-end du 18 & 19 novembre 2023**, sur le Piton de Sucre, à Cilaos.

[Lire la suite](#)

Une action PARADE avec Autisme & Sport



Le **samedi 25 mai** a eu lieu une action PARADE (Programme Associatif de Restauration et d'Aménagement Durable en Escalade) en partenariat avec l'association Autisme et sport !

Les 3 volontaires services civiques de la Ligue Réunion FFME se sont associés pour proposer une action de préservation d'un site naturel d'escalade à un jeune public en situation de handicap.

[Lire la suite](#)

Reprise du Chantier PARADE au Piton de Sucre



PARADE était de retour ce samedi 14 décembre 2024 sur le Piton de Sucre.

Accompagnés de l'ONF, les bénévoles de la Ligue Réunion FFME se sont rendus au sommet du Piton de Sucre, afin de continuer ses actions de lutte contre les espèces invasives.

[Lire la suite](#)

9.6. Stagiaires – saison 2024

La ligue a accueilli 2 stagiaires en 2024 :

- **Noé CUNIN : de décembre 2023 à avril 2024**
 - Soutien aux compétitions
 - Soutien à Stella Ouvre Toi
 - Soutien au dispositif PARADE
 - Soutien à la maintenance des SAE

- **Johann BARONCE : de février à juillet 2024**
 - Soutien au Centre d'Entrainement Régional

10. PROGRAMMES D'ACTIVITES DES COMMISSIONS 2025 – DEBATS ET REPONSES AUX QUESTIONS POSEES

♥ APPEL A PROJET POUR LES CLUBS : FOOTING VERTICAL (FT)

La Ligue lancera prochainement un **appel à projet** à tous ses clubs, en concertation avec le national, pour aider un club à acquérir le dispositif "**FOOTING VERTICAL**".

Notre engagement dans le **sport Santé**, c'est aussi soutenir l'acquisition de matériels spécifiques, facilitant la pratique.

Le Footing Vertical™ est un enrouleur motorisé à assistance à la montée, qui permet de rendre l'escalade accessible à tous. Le Footing Vertical™ délest les utilisateurs d'un poids qu'ils définissent eux-mêmes, afin de rendre l'escalade possible pour des séniors, des personnes en situation de handicap, des personnes en surpoids ou sédentaires.



Caractéristiques techniques	Fonctionnalités
500mm x 400mm x 300mm	<input checked="" type="checkbox"/> Prise en charge de tous les handicaps en autonomie
35kg	<input checked="" type="checkbox"/> Interface télécommande sans fil & application mobile
Secteur 230Vac (10A) + secours batterie	<input checked="" type="checkbox"/> Auto-déploiement pour mise en service plug&play
Made in France	<input checked="" type="checkbox"/> Compensation de poids jusqu'à 170kg
Indoor et Outdoor (IP51)	<input checked="" type="checkbox"/> Vitesse max 4m/s et jusqu'à 4G d'accélération
Surface résinée robuste (IK11)	<input checked="" type="checkbox"/> Compatible avec tous les relais normés
Bluetooth et Wifi	<input checked="" type="checkbox"/> Fixation sur platine avec conservation du relais chaîné
Application mobile grimpeur & gestionnaire	<input checked="" type="checkbox"/> Sécurité active par B.A.S.S.
Certifications :	
CE 2017/745 (Dispositif médical Classe 1), UL, développement IEC 60601	

10.1. Commission SAE- Projets 2025 (Benjamin BIGA et Juliette PAYET)

➤ Le stadium des 3 agrès olympiques : un calendrier est mis en place !

- JANVIER 2025

Retour de l'Etude de faisabilité par Vincent MARATRAT (FFME) lors de sa venue à la Réunion

Rencontre avec la région et l'ensemble du comité de pilotage (Direction Bâtiments et Architecture) : Jérôme SACALI, José POURNY, David NOURRY (tuteur Région - Ligue)

- FEVRIER 2025

Comité de pilotage pour valider le positionnement de l'ouvrage sur le terrain

- FIN 2025

8 mois d'étude, remise du programme et choix de l'entreprise

Identification d'un **retroplanning**

- ACQUISITION : DECEMBRE 2026 AU PLUS TARD



➤ **DE BELLES REALISATIONS A VENIR : CONTINUONS !!!!**

- **Aménagements et constructions**

○ **SAE de STELLA**

Construction d'un appentis et d'un local à matériel :
aménagements en cours

*Couverture d'une
partie du site de Stella*



○ **SAE de 7A l'ouest**

Accompagnement par la ligue du projet de
réaménagement et construction de la SAE du club



10.2. Commission SNE – Projets 2025 (Eric POULLAIN)

➤ **EQUIPEMENT /RÉ-ÉQUIPEMENT**

- Développement des sites existants (Ouaki Zamal, Ouaki Serré, Ouaki Belle-mère, BDP, Cilaos, Niagara, etc.)
- Livraison de nouveaux sites ou secteurs.
- Entretien des relais sur différents sites (pose d'anneaux en lieu et place de maillons rapides).

➤ **P.A.R.A.D.E**

- Entretien des plantations existantes.
- Actions de replantations sur les sites existants.
- Livraison d'un sentier botanique à Fleurs Jaunes

➤ **EVENEMENTS ET AUTRES**

- Travail sur une réédition du topo Falaise (courant 2027).
- Participation au CDESI et PDESI



10.3. Commission CANYON – Projets 2025 (Cyril BARDY)

➤ **Signalétique / Equipement :**

Poursuite de l'entretien et du suivi des équipements avec la volonté de réouvrir les canyons de la vallée de Takamaka (Tabac, Cabot, Chanson, Sancho, bras Magasin)

➤ **Formations :**

Passeport vert et bleu en juin 2025 avec journée de pré requis pour l'initiateur et le monitorat Canyon

➤ **Topo :**

Fin de la réalisation des fiches topos. Début de la réalisation de l'ouvrage.

➤ **L'interclub canyon :**

- Avec Montagne Réunion aux Lianes les 9&10 novembre 2024
- Avec Nature Verticale : soit en octobre – novembre 2025, soit en mai 2026



10.4. Commission FORMATION – projets 2025 (Lorane DERIANCOURT)

➤ **Formations à la Réunion**

• **Escalade**

- Initiateur SAE
- Passeport escalade vert / bleu / rouge
- Initiateur escalade (SNE)
- Progression et assistance sur cordes
- Formation autonomie escalade aux usagers des falaises
- Formation continue des initiateurs et moniteurs escalade

• **Canyon**

- Passeports canyon vert et bleu
- Formation continue des initiateurs et moniteurs canyon
- Initiateur canyon
- Moniteur canyon
- Journée de formation aux techniques canyon

• **Compétition**

- Juge de difficulté
- Ouvreur régional
- Formation président de jury
- Formation *my compet*
- Séminaire régional des officiels

- **Clubs**

- Formation EPI
- Entraineur régional
- Formation secours en SAE / falaise / canyon

➤ **Formations hors de la Réunion**

- Formation continue entraîneur haut niveau
- Venue à la Réunion du responsable technique national des compétitions
- Réunion nationale des responsables de formation
- Réunion nationale des responsables SNE
- Formation continue du médecin de ligue

Comme toujours, un grand merci à tous les formateurs qui s'investissent dans leurs missions :

Greg DEBAS
Anne BARAT

Cyril BARDY
Marc TEYTAUD

Gilles PITON
Eric POULLAIN

Samir ABIDI
Lorane DERIANCOURT

10.5. Commission COMPETITION – Projets 2025 (Constance FREMIOT, Johann BARONCE, Tomy MOUTOUSSAMY, Juliette PAYET)

CALENDRIER PREVISIONNEL 2025- Compétitions officielles et promotionnelles
(cf. Annexe 1)

➤ **PERSPECTIVES 2025 : POURSUIVRE LA FORMATION DES OFFICIELS**

- **Evolution des responsabilités** ➔ une offre de formation plus large
 - de l'ouvreur régional à l'ouvreur national, via Chef ouvreur
 - du juge régional au juge national via la présidence de jury
- Poursuivre **la formation des responsables de saisie informatique en compétition**, avec l'outil « My COMPET », et entamer une formation intra-ligue
- Former et poursuivre les **validations des juges stagiaires en bloc et en difficulté**
- Former de nouveaux **PDJ**
- Proposer aux clubs **la formation de « juge local »** (développée par la FFME) qui permettrait aux parents notamment de se former via un module en « e-learning » afin de renforcer le groupe des arbitres sur les compétitions (manque d'effectif).
- Identifier **une équipe d'ouvreurs U12 U14**
- Identifier plusieurs « teams » : **juges, orga/staff, parents** à dynamiser
- Créer une dynamique au sein du groupe « **Arbitres et juges 974** » sous forme de regroupements semestriels. (moments d'échanges d'expérience ou de discussions concernant les modifications des règlements en cours) .

➤ **PILOTAGE DE LA COMMISSION**

Volonté de réunir et de former un groupe de bénévoles motivés

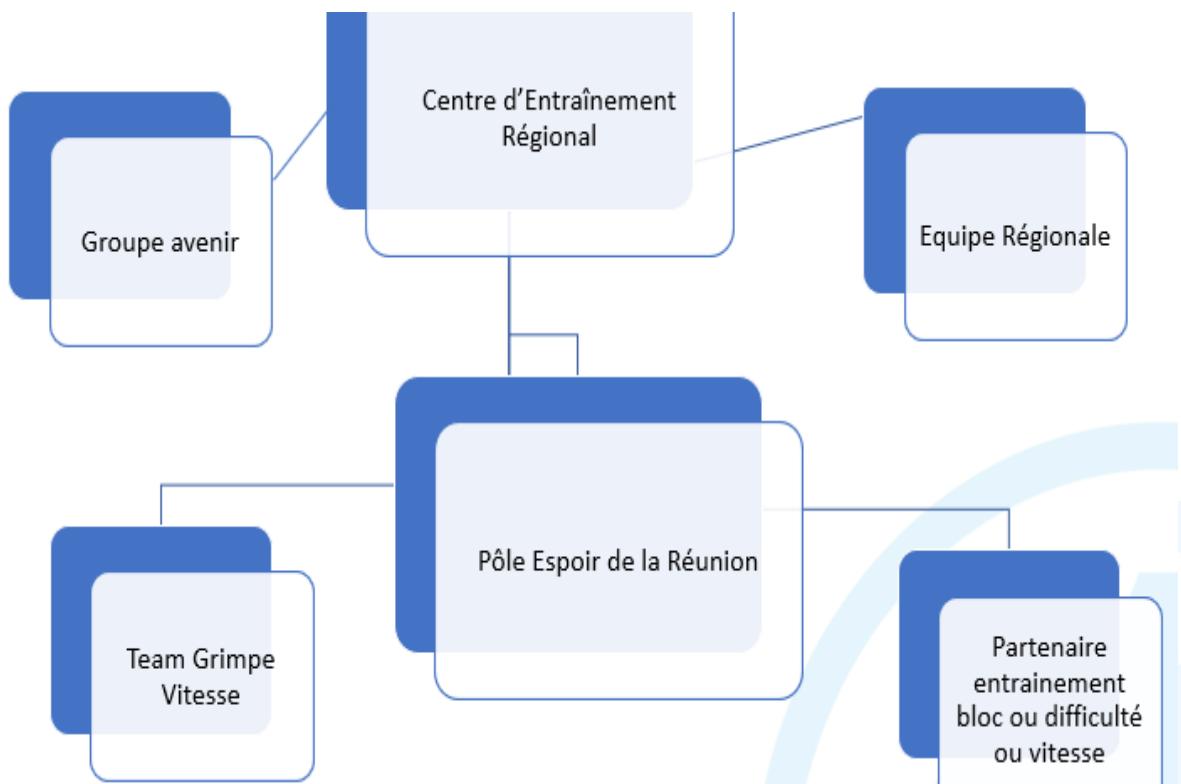
- Mettre en place un **calendrier** en phase avec les projets des clubs et le calendrier des compétitions nationales / internationales

- Organiser des **temps d'échanges** réguliers avec les correspondants compétition des clubs, comprendre les problématiques de chaque partie

MERCI à tous les bénévoles, les juges, les ouvreurs ainsi que toutes les personnes qui fournissent une aide précieuse au bon déroulement de nos compétitions !



10.6. CENTRE D'ENTRAÎNEMENT RÉGIONAL – Projets 2025 (Philippe GABORIAUD)



- **Les athlètes du Centre d'Entraînement Régional saison 2025**
- **LE POLE ESPOIR D'ESCALADE de la Réunion : 9 grimpeurs**



Objectif :

Accès à l'élite nationale et/ou internationale

NOM	CLUB
BERTONE Max	Austral Roc (club Performance)
CHERIF MICHEL Iloé	Austral Roc (club Performance)
FONTAINE Louise	Est'Kalad Club
GROSSET Léo	Austral Roc (club Performance)
LEBON Manon	Austral Roc (club Performance)
PASTUREL Elena	Est'Kalad Club
PAYET GABORIAUD Marius	Austral Roc (club Performance)
RYMASZ Eva-Lina	Austral Roc (club Performance)
VILLEDIEU Maélane	Austral Roc (club Performance)

- **PARTENAIRES ENTRAINEMENT vitesse bloc ou difficulté**



Objectif :

Accès à l'élite nationale

NOM	CLUB
BARBOT Victor	Austral Roc (club Performance)
HOAREAU Margaux	Austral Roc (club Performance)
KHALIFA Sahel	Montagne Réunion (club Mini-Performance)
MUSSARD Emma	Montagne Réunion (club Mini-Performance)
PASQUIER Emma	7a L'Ouest (club Performance)
RYMASZ Alek	Austral Roc (club Performance)
VIRAPIN Florian	Est'Kalad Club

- **Création du Groupe Avenir**



Création du Groupe Avenir en août 2024 :

- Détection des jeunes auprès des clubs et lors des compétitions
- Création d'un collectif de 8 jeunes U12 U14
- Entraînements et rassemblements réguliers
- Encadrement et suivis personnalisés
- Ambitions sportives de podiums nationaux

NOM	CLUB
LOUVET Noam	Montagne Réunion (club Mini-Performance)
PASQUIER Thaïs	Est'Kalad Club
KAMKAR RAD Lisa	Montagne Réunion (club Mini-Performance)
SABI Basile	Austral Roc (club Performance)
CORNUAULT Timéo	Est'Kalad Club
LALLEMAND Thomas	Est'Kalad Club
BLIN Gabin	Austral Roc (club Performance)
RAIBAUT Kayann	Austral Roc (club Performance)

➤ **Programme prévisionnel des stages et compétitions du Pôle Espoir :**

Vacances octobre 2024	Stage bloc vitesse à la Réunion
Vacances de décembre 2024 et janvier 2025	Stage à la Réunion (bloc, vitesse)
Février 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Championnat de France de bloc Jeunes et Séniors • Sélectif national de bloc Jeunes
Mars	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectif national de vitesse séniors • Championnat de France de vitesse Jeunes et Séniors • Stage bloc & difficulté Innsbruck • Sélectif national de difficulté séniors
Avril	Sélectif de difficulté jeune Arnas
Mai	Championnat de France de difficulté jeunes St Etienne
Juin juillet août	Stage de préparation des échéances internationales

➤ **Programme prévisionnel des stages et compétitions du Groupe avenir :**

Vacances d'octobre 2024	Stage à la Réunion
Vacances de décembre/janvier	Stage à la Réunion
Vacances de mai	Stage de préparation au championnat de France U12 U14 à la Réunion
31 mai & 1^{er} juin 2025	Championnat de France U12 U14
Tout au long de l'année	Entrainements réguliers

11. APPROBATION DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS 2025- VOTE

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1517	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

12. PRESENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 PAR LA TRESORIERE

12.1. Complément d'informations sur le budget prévisionnel 2025

SOUTENIR AU MIEUX L'ENSEMBLE DES ACTIVITES

EN ATTENDANT LE SCHEMA DE FINANCEMENT 2025 DES COLLECTIVITES

Les axes de financement 2024 étaient :

- SOUTENIR LA PRATIQUE FEDERALE : formation des sportifs, des bénévoles, des cadres, participation aux championnats de France, soutien à l'organisation des championnats régionaux, acquisition de matériel sportif, soutien à l'organisation d'une manifestation de grande envergure, accompagnement administratif de la structure.
- ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DE HAUT NIVEAU : Seuls les projets LIGUE identifiés par le PPF seront suivis et accompagnés.
- CORRIGER ET REDUIRE LES INEGALITES A L'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE : Pratique sportive féminine, en situation de handicap, dans des zones carencées d'accès à la pratique et projet d'offre d'activités de sports de pleine nature structurée et de qualité.
- PROMOUVOIR LE SPORT SANTE : Publics ciblés
- RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES VIOLENCE ET LE HARCELEMENT DANS LE SPORT
- PROFESSIONNALISER LE MOUVEMENT SPORTIF : Dispositif « Emploi DRAJES »

LA LIGUE CONTINUE A SE PROFESSIONNALISER

La ligue compte aujourd'hui 4 SALARIES en CDI à temps plein

Le coût annuel de la masse salariale est de 175 000€.

Cette somme est répartie en fonction des actions des salariés dans chacun des postes (voir bilan des Ressources Humaines)

Le budget prévisionnel 2025 tient compte :

➤ **CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL – HAUT NIVEAU**

CHAMPIONNATS DE France : Budget prévisionnel en hausse à 98 000€

- Déplacements sur les Championnats de France ET aux sélectifs en Equipe de France (bloc, difficulté, vitesse et U12 U14)
- Augmentation des déplacements pour se sélectionner en EDF dans les 3 disciplines (Bloc, Difficulté et Vitesse)

GROUPE AVENIR ET PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT : Budget prévisionnel en hausse à 135 000€

- Augmentation des stages et des compétitions à la Réunion et en Europe
- Augmentation du nombre d'athlètes intégrés aux dispositifs

POLE ESPOIR OUTRE-MER : Budget prévisionnel stable à 288 000€

- Mise en place du projet autour des 3 axes : Suivi scolaire / Sportif / Médical
- Stages Hebdomadaires à la Réunion, stages et compétitions à l'extérieur de la Réunion
- Véhicule 9 places en LLD – Mécénat O2CM
- Mise en place d'actions spécifiques et achat de matériel en vue de l'optimisation de la performance
- Venue d'experts nationaux et internationaux à la Réunion

➤ **COMPETITIONS**

COUPE DE FRANCE DE BLOC : Budget prévisionnel stable à 32 500€

- Evènement « Phare » officiel

COMPETITIONS OFFICIELLES : Budget prévisionnel en hausse à 52 000€

- Organisation des Championnats régionaux et/ou Open (bloc, difficulté, vitesse et U12-U14)
- Compléter ces compétitions officielles avec des challenges U12 U14
- Aucun regroupement de compétition (en 2024 : Les championnats régionaux de diff et U12 U14 ont été organisés sur le même week-end)
- Tenue vestimentaire pour les officiels des compétitions

COMPETITIONS PROMOTIONNELLES : Budget prévisionnel stable à 28 000€

- BASALTRIP : Evènement « Phare » sur site naturel. Compétition d'escalade déguisée
- TI-ZOURIT : compétition pour les U10 U12 U14
- INTERCLUB CANYON : rassemblement organisé par la commission CANYON
- DE MUR EN MUR : compétitions de difficulté organisées par les clubs avec la soutien de la ligue : 3 étapes dans l'année
- LES ATELIERS DE LA VITESSE : ateliers de découverte de la discipline vitesse en compétition

➤ **FORMATION : Budget prévisionnel en hausse à 62 000€**

- Une vingtaine de formations proposées à la Réunion
- 7 Stages et formations continues en Métropole pour les officiels et les cadres
- 1 CQP AESA cette année

- Mise en place de 2 séminaires par an pour les juges
- **SNE (Sites Naturels d'Escalade) : Budget prévisionnel en baisse à 45 000€**
 - Equipement et entretien des sites d'escalade
 - Entretien du site Bethleem (convention sur 4 ans) et équipement d'un 2ème secteur
 - FIN du rééquipement des sites impactés par la corrosion sous contrainte (100% réalisé)
 - Dispositif P.A.R.A.D.E : Programme Associatif de Restauration et d'Aménagement Durable en Escalade
 - Tenue vestimentaire pour les acteurs majeurs de la commission SNE
 - Recettes propres issues des 2€ pris sur la cotisation licence de l'année
- **CANYON : Budget prévisionnel stable à 30 000 €**
 - Equipement, entretien et balisage des sites de canyon
 - Tenue vestimentaire pour les acteurs majeurs de la commission canyon
 - Recettes propres issues des 2€ pris sur la cotisation licence de l'année
 - Edition d'un guide topos de canyon
- **FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE : Budget prévisionnel stable à 67 000€**
 - RENOVATION éventuelle des locaux de la ligue à Saint Leu
 - EXTERNALISATION DE LA COMPTABILITE
 - AIDE AUX CLUBS : création de club, aides aux déplacements aériens sur les championnats de France, ...
 - PARA ESCALADE
- **SERVICES CIVIQUES : Budget prévisionnel stable à 5 000€**
 - Agrément de 3 ans jusqu'au 01/09/2026 pour 4 volontaires civiques sur les 3 missions suivantes :
 - Encourager la pratique de l'escalade auprès des publics éloignés
 - Favoriser la relation parent/enfant par le biais de la pratique de l'escalade
 - Préserver les espaces et les accès des sites naturels d'escalade
- **ACCUEIL DE STAGIAIRES : Budget prévisionnel en baisse à 0€**
 - Pas d'accueil de stagiaire prévu à ce jour
- **SAE (Structures Artificielles d'Escalade)**
 - **PLAN REGIONAL SAE : Budget prévisionnel stable à 2 000€**
 - Intégration au budget des interventions AMO (Assistance à Maître d'Ouvrage) pour les études et constructions des nouvelles SAE.
 - **SAE VITESSE ET BLOC DE STELLA : Budget prévisionnel en baisse à 9 000€**
 - Entretien et fonctionnement
 - Quelques aménagements supplémentaires restent à faire : local de rangement, béton ciré au pied de la SAE vitesse, trappe d'accès derrière la SAE vitesse, ...
 - **SAE BLOC DE LA CHALOUPE SAINT LEU : Budget prévisionnel en hausse à 7000€**
 - Entretien et fonctionnement
 - Modifications légères des profils des frontons
 - **SAE 3 AGRES OLYMPIQUES**
 - Au regard des sommes engagées, le budget fera l'objet d'un traitement spécifique.

12.2. Budget prévisionnel 2025

Du 01 nov 2024 au 31 oct 2025

CHARGES	2025	PRODUITS	2025
60 – Achat	140 630 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	23 802 €
Fournitures consommables	3 340 €	Prestations de services	
Fournitures de bureau	5 150 €	Ventes Boutique (doc FFME)	
outillage	5 000 €	Ventes Topo bloc / falaise / canyon	11 000 €
Carburant	8 470 €	Ventes diverses	
Autres fournitures, pt equip	15 600 €	Vente de prises d'escalade	
Materiel sportif	32 034 €	autres-fondis propres	12 802 €
Materiel pedagogique	1 646 €	74 – Subvention d'exploitation	623 474 €
Materiel informatique	2 500 €	ETAT	320 730 €
Materiel SAE	6 000 €	ANS - PSF (FFME)	129 850 €
Achat de prises d'escalade	54 000 €	ANS - Programme d'accession des PPF	60 600 €
Véhicule 9 places	6 890 €	ANS - Aides spécifiques Outre-Mer	98 900 €
61 – Services extérieurs	209 276 €	ANS - DRAJES - aides à l'Emploi	24 000 €
Sous traitance	164 641 €	ANS - Aides spécifiques Outre-Mer - aide à l'Emploi 2024	
Sous traitance SAE		ASP - Service Civique	2 880 €
Locations immobilières (salles, ...)	4 250 €	DRAJES - Fond d'échange (FEBECS)	4 500 €
Locations mobilières (voitures,matériel, ...)	33 851 €	ANS - SAE - Structure artificielle d'Escalade	
Assurance Multirisques	4 300 €	CONSEIL REGIONAL	123 450 €
licences decouvertes FFME	984 €	Programme d'action	87 450 €
Documentation générale (presse, ...)	50 €	Acquisition de matériel sportif	36 000 €
Documentation technique		SAE - Structure artificielle d'Escalade	
licences FFME	1 200 €	Aide à l'emploi	
62 – Autres services extérieurs	323 909 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	94 800 €
Déplacements, missions :	296 309 €	Programme d'action	84 800 €
- avions benevoles et salariés	56 850 €	Développement du sport et du bien être	10 000 €
- avions sportifs	94 950 €	COMMUNES	7 300 €
- autres déplacements benevoles	20 792 €	Mairie de Saint Leu	3 500 €
- autres déplacements salariés	12 336 €	Communes	2 200 €
- autres déplacements Sportifs	5 100 €	Mairie de l'Etang Salé	1 000 €
hébergement	46 932 €	Mairie de Saint Paul	600 €
Restauration	59 350 €	COMMUNAUTES DE COMMUNES	12 494 €
		CIREST	12 494 €
		Communautés de communes (CSC)	
Autres	27 600 €		
Honoraires	10 500 €	FEDERATION FFME	8 500 €
Cadeaux	500 €	FFME : AFTUM (Aide fédérale aux Territoires Ultra Marins)	4 000 €
Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)	12 700 €	FFME : SPORTIFS EDF	
Frais postaux	100 €	FFME : PNSAE	
Internet et Fixe	600 €	FFME : PSTO - aide à l'emploi	2 500 €
GSM GLOBAL	2 600 €	FFME : Soutien pôle Espoir	2 000 €
Cotisations (ORESSE, CRIB, CROSS, ...)	600 €	AUTRES	56 200 €
		Aides à la mobilité : Mobilité territoriale REGION/Département/...	14 200 €
63 – Impôts et taxes	9 412 €	CREPS - DAESR (Dispositif d'Accompagnement à l'Excellence Sportive)	36 000 €
Droits fédéraux FFME	2 982 €		
Taxes diverses (transport + douanes)	6 430 €		
64 – Charges de personnel	179 851 €	IRT	6 000 €
Rémunération des personnels	109 849 €	75 – Autres produits de gestion courante	214 902 €
Charges sociales	67 245 €	Inscriptions compétitions	15 532 €
Indemnités service civique	2 756 €	Inscriptions CRE (Centre Régional d'Entrainement)	81 552 €
Gratification stagiaire		Inscriptions formations	39 300 €
65 – Autres charge de gestion courante	8 200 €	Inscriptions canyon	350 €
Redevances pour concessions, brevets, licences,...	1 000 €	FFME : Cotisations Licences	52 064 €
Primes et lots	7 200 €	Sponsoring	10 000 €
Charges diverses de gestion courante		Méchinat	15 604 €
		AFDAS	500 €
66 – Charges financières	1 000 €	76 – Produits financiers	10 100 €
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements, provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	872 278 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	872 278 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	299 955 €	87 – Contributions volontaires en nature	299 955 €
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	103 200 €	Prestations en nature	103 200 €
Personnel bénévole	196 755 €	Bénévolat	196 755 €
TOTAL DES CHARGES	1 172 232 €	TOTAL DES PRODUITS	1 172 232 €

Le montant du budget prévisionnel 2025 s'élève à 872 278 €

Approbation du budget prévisionnel 2025

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1517	0	0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

13. QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Jean-Michel DELAPLACE :

Jean-Michel DELAPLACE souhaite signaler un incident qui s'est tenu le 8 décembre 2024, en marge du Championnat Régional de bloc. Il relate que sa femme a été victime d'une agression physique et verbale sur le parking, après la compétition, en présence de leurs enfants, profondément choqués par la scène.

Il informe l'assemblée qu'une plainte a été déposée et qu'il a alerté la présidence de la ligue ainsi que le président de la Fédération. Il demande à ce que son épouse ne soit pas amenée à juger l'enfant de son agresseur, ni que leurs propres enfants soient jugés par l'autre partie impliquée.

Cet événement pose, selon lui, deux questions :

- Quelles mesures la ligue entend-elle prendre pour assurer la sécurité des biens et des personnes (officiels, compétiteurs, public) sur les sites de compétitions qu'elle organise ?
- Quelles dispositions la ligue compte-t-elle prendre afin qu'à l'avenir ses enfants ne soient pas jugés par la personne impliquée dans cet incident et que son épouse n'ait pas à juger les enfants de cette même personne ?

Réponse de Juliette PAYET, présidente de la ligue :

La présidente de la ligue intervient pour préciser qu'elle ne souhaitait pas aborder ce sujet lors de l'assemblée générale, car les propos tenus restent déclaratifs et une enquête est en cours.

Elle déplore qu'un conflit interpersonnel ait conduit à une telle situation de mal-être affectant adultes et enfants.

Elle assure que les courriers ont bien été pris en compte, mais que l'affaire étant délicate et ne relevant pas directement de la compétence de la ligue, elle a dû en référer à la Fédération, expliquant ainsi les délais de réponse.

Concernant la sécurité sur les compétitions, la présidente rappelle que :

- La sécurité médicale des participants est assurée lors de chaque événement organisé par la ligue.
- Pour les compétitions de deux jours, un service de sécurité est sollicité (coût : 1 500 € pour la Coupe de France).
- Pour les compétitions d'une journée, aucune mesure supplémentaire n'avait été jugée nécessaire jusqu'à présent en l'absence d'antécédents d'agressions.

Quant aux dispositions prises par la ligue au regard de cette affaire, la présidente ajoute que dans le respect du règlement disciplinaire et des statuts de la FFME, le président de la Fédération, après consultation du service juridique, n'a pas sollicité la commission de

discipline. Par ailleurs, il a chargé le président de la commission d'éthique et de déontologie de la fédération d'une mission de conciliation, que les deux parties ont refusé. La ligue et la présidente n'a donc aucun pouvoir pour sanctionner quelqu'un.

Toutefois, afin d'apaiser les tensions et protéger les personnes concernées, il a été décidé que les protagonistes impliquées ne seront plus sollicités en tant que juges officiels jusqu'à la conclusion de l'enquête et l'apaisement des tensions.

La présidente suggère en outre qu'afin de préserver les enfants, il serait peut-être sage que ceux-ci viennent accompagnés uniquement par leurs coachs lors des compétitions.

Discussions et échanges :

Plusieurs membres de l'assemblée prennent la parole pour discuter des évolutions sociologiques et des responsabilités croissantes auxquelles sont confrontés les organisateurs d'événements sportifs.

Conclusion :

En conclusion, la présidente rappelle que l'objectif premier de la ligue est le plaisir partagé à travers les activités sportives et de pleine nature. Elle exhorte les membres de la ligue à agir de manière responsable, à éviter les conflits et à ne pas céder à la jalousie, dans l'intérêt de tous.

Aucune question écrite n'a été reçue en amont de l'assemblée générale. Les autres questions ont été traitées lors des différents échanges suite aux présentations des bilans 2023 ou des projets pour 2024.

MERCI A TOUS

13h30 fin de l'ordre du jour

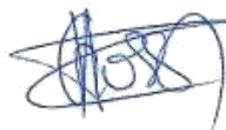
Le 22 février 2025, à Saint Gilles

Juliette PAYET

Elodie GROSSET,

Présidente

Secrétaire



Annexe 1 : Calendrier prévisionnel compétitions 2025

Calendrier prévisionnel COMPETITIONS Saison 2024 - 2025 (version du 14 février 2025)											
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin			
1 M 1 V	1 D 2 S	1 M 2 L	1 S 2 J	1 M 2 D	1 S 2 M	1 M 2 V	1 J 2 L				
2 M 3 J	2 S 3 D	3 M 4 L	3 V 4 S	3 L 4 M	3 L 4 M	3 L 4 V	3 S 4 M				
4 V	4 M	5 M 5 J	5 D	5 M 6 L	5 M 6 J	4 M 6 J	4 V 6 J				
5 S	5 M 6 M	6 V	7 J	7 M 8 D	7 V 8 S	7 V 8 S	7 L 8 M				
6 D	7 L	8 M	9 V	9 S 10 D	9 J 10 M	9 D 10 V	9 M 10 L				
10 J	11 V	11 M	12 J	12 M 13 M	11 S 12 D 13 V	10 L 11 M 12 M	10 J 11 V 12 M				
12 S	13 D	14 L	14 J	14 S 15 V	14 M 15 D	13 J 15 M	13 J 14 V				
15 M	16 S 17 M	16 D 17 M	16 J 17 V	16 D 17 M	15 S 16 D	15 S 16 D	15 M 16 D				
17 J	18 V	18 M	19 J	19 M 20 M	18 S 19 D 20 V	17 L 18 M 19 M	17 J 18 V 19 M				
19 S	20 D	21 L	21 J	21 S 22 M	20 L 21 M	20 J 21 V	20 J 21 L				
20 D	21 L	21 J	21 J	21 S 22 M	20 L 21 M	20 J 21 V	20 J 21 L				
21 L	22 M	22 V	22 M	22 D 23 M	21 M 22 L	21 V 22 M	21 V 22 S				
22 M	23 S	23 L	23 J	23 D 24 M	22 L 23 M	22 M 23 D	22 S 23 M				
23 M	24 J	24 D	24 V	24 L 25 M	23 L 24 M	23 V 24 J	23 V 24 S				
24 D	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M 26 M	25 V 26 M	25 V 26 S				
25 V	26 S 27 M	26 M	26 J	26 D	25 M 26 M	25 V 26 M	25 V 26 L				
26 S 27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	26 M 27 M	26 S 27 J	26 J 27 M				
27 D	28 L	28 J	28 S	28 M	27 V 28 L	27 V 28 M	27 V 28 M				
28 L	29 M	29 V	29 D	29 M	28 V 30 M	28 V 30 D	28 V 30 M				
29 M	30 M	30 S	30 L	30 J	30 M 31 M	30 V 31 L	30 V 31 S				
30 M	31 J										

LEGENDE:

Compétition officielle Ligue **Evenement promotionnel** Ligue **Circuit promotionnel** De Mur en Mur **Vacances scolaires** **Evenement clubs**
 CR = Championnat Régional CDF = Coupe de France Chpt = Championnat Je = Jeunes (U16 U18 U20) S= Séniors